



# **RAPPORT D'ACTIVITÉS DES CENT JOURS DU GOUVERNEMENT BILIE-BY-NZE**



**S.E. Ali Bongo Ondimba,**  
Président de la République Gabonaise,  
moteur de la nouvelle dynamique  
de l'action gouvernementale

**RAPPORT D'ACTIVITÉS DES CENT  
JOURS DU GOUVERNEMENT**  
————— **BILIE-BY-NZE** —————

# TABLE DES MATIÈRES

<b>RESUME EXECUTIF .....</b>	<b>9</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>12</b>
<b>PREMIERE PARTIE : .....</b>	<b>17</b>
<b>LES REALISATIONS DES CENT PREMIERS JOURS DE L'ACTION DU GOUVERNEMENT .....</b>	<b>17</b>
<b>AXE I : POURSUITE DES PROJETS INITIES PAR LES PREDECESSEURS .....</b>	<b>19</b>
1.1. Travaux de constructions et de réhabilitaions des structures sanitaires.....	20
1.2. Efforts sur les projets économiques à fort potentiel .....	20
a. Projet de la Zone Agricole à Forte Productivité d'Andem .....	20
b. Projet d'exploitation du Gisement de fer de Belinga .....	20
1.13. Efforts sur les engagements internationale du Gabon .....	20
<b>AXE II : LA GESTION DES URGENCES SOCIALES ET DES IMPERATIFS POLITIQUES .....</b>	<b>22</b>
2.1. Gestion des urgences sociales.....	22
2.1.1. Apaisement des tensions sociales nées avant le nouveau gouvernement .....	22
1) Règlement de la question des retraités .....	22
2) Règlement de la grève des Agents de la CNSS .....	22
3) Règlement des tensions sociales dans le Haut-Ogooué et de l'Ogooué-Lolo .....	23



2.1.2. Gestion du naufrage du Navire Esther Miracle .....	23
2.2. Gestion des impératifs politiques .....	24
2.2.1. Mise en place du bureau du Centre Gabonais des Élections .....	24
2.2.2. Conduite de la concertation politique .....	24
2.2.3. Révision de la Constitution .....	24
<b>AXE III. MISE EN ŒUVRE DE LA DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE .....</b>	<b>25</b>
Bilan du Pilier 1 : Lutte contre la vie chère .....	25
Bilan du Pilier 2 : La route .....	28
Bilan du Pilier 3 : Eau et Energie .....	30
Bilan du Pilier 4 : Santé .....	37
Bilan du Pilier 5 : Affaires sociales .....	42
Bilan du Pilier 6 : Emploi .....	44
Bilan du Pilier 7 : Education et formation .....	47
Bilan du Pilier 8 : Conflit Homme – Faune .....	51
Bilan du Pilier 9 : Élections, CNIE, Insécurité et Justice .....	52
Bilan du Pilier 10 : Relations avec les Institutions .....	54
Bilan du Pilier 11 : Décentralisation .....	55
Bilan du Pilier 12 : Diplomatie .....	56
<b>DEUXIEME PARTIE : .....</b>	<b>59</b>
<b>ÉVALUATION DE L'IMPACT ET DE LA PERTINENCE DES ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LE GOUVERNEMENT .....</b>	<b>59</b>
<b>II.1. IMPACTS DES REALISATIONS DES CENT JOURS D' ACTIONS GOUVERNEMENTALE .....</b>	<b>60</b>
1.1.1. Effets des réalisations sur la lutte contre la vie chère .....	60
1.1.1.1. Mercuriale du prix du ciment .....	60

1.1.1.2. Assises Nationales contre la vie chère.....	60
1.1.1.3. Gratuité des transports publics dans les grands centres urbains .....	60
1.1.2. Effets escomptés des constructions et des réhabilitations des structures sanitaires .....	61
1.1.2.1. Impact des structures de santé opérationnelles.....	61
1.1.2.2. Impact des caravanes médicales .....	61
1.1.3. L'impact du PIAEPAL et du PASBMIR sur les populations .....	62
1.1.4. Effets escomptés sur la lutte contre le chômage.....	62

## **II.2. EVALUATION DE LA PERTINENCE DES ACTIONS REALISEES PAR LE GOUVERNEMENT ..... 63**

2.2.1. Pertinence des activités justifiée par leur alignement au PAT .....	63
2.2.2. Pertinence justifiée par l'alignement des activités aux Objectifs de Développement Durable et à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine sur l'Afrique que nous voulons .....	65
a. Degré d'alignement de la Déclaration de Politique Générale d'Alain – Claude Bilie – By – Nze et des réalisations des cent jours aux Objectifs de Développement Durable (ODD) .....	66
b. Degré d'alignement de la Déclaration de Politique Générale aux Aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine sur l'Afrique que nous voulons .....	68

## **CONCLUSION ..... 68**

## **ANNEXE : DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE DE MONSIEUR ALAIN – CLAUDE BILIE – BY – NZE, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT.....69**

## LISTE DES SIGLES

CEEAC Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale

CGE Centre Gabonais des Elections

CNAMGS Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

CHR Centres Hospitaliers Régionaux

CNSS Caisse Nationale de Sécurité Sociale

CND Commission Nationale de la Décentralisation

CTD Commission Technique de la Décentralisation

CPD Commission Provinciale de la décentralisation

DPG Déclaration de Politique Générale

EPFASS Ecoles Provinciales de Formation et d'Action Sanitaire et Sociale

INFASS Institut National de Formation d'Action Sanitaire et Sociale

ONU Organisation des Nations Unies

OMS Organisation Mondiale de la Santé

ODD Objectifs de Développement Durable

PIAEPAL Programme Intégré d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement de  
Libreville

PASBMIR Programme d'Accès aux Services de Base en Milieu Rural

PAE Programme d'Accompagnement à l'Emploi

PNPE Pôle National de Promotion de l'Emploi



ADM GROUP

ZAP D'ANDEM



Production total ann

4.000 tonne

## RESUME EXECUTIF

L'action du Gouvernement Bilie-By-Nze qui, sous l'impulsion du **Président de la République, Son Excellence Ali Bongo Ondimba**, démarre officiellement le jour de sa Déclaration de Politique Générale, le 24 janvier 2023, s'est soldée, au cours des 100 premiers jours d'exercice, par de nombreuses réalisations **(première partie du rapport)**. L'analyse des résultats obtenus met en lumière, des tendances qui démontrent la pertinence et le potentiel accélérateur de transformation des choix prioritaires du Gouvernement **(Deuxième partie)**.

**S'agissant du Bilan des réalisations des cent premiers jours d'actions du Gouvernement Bilie-By-Nze (Première partie)**, il se structure autour des trois axes que sont :

- **Axe 1, la poursuite des projets initiés par ses prédécesseurs, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) ;**
- **Axe 2, la gestion des urgences multidimensionnelles découlant des événements imprévus ;**
- **Axe 3, la mise en œuvre de la Déclaration de Politique Générale.**

**La poursuite des projets initiés, dans le cadre de la mise en œuvre du PAT, cher au Président de la République Son Excellence Ali Bongo Ondimba (Axe I), s'est caractérisée par une concentration des efforts gouvernementaux sur l'accélération des travaux de construction et de réhabilitation des structures sanitaires, la relance et le suivi des travaux de construction des infrastructures routières, et les négociations stratégiques sur les projets économiques à fort impact social.**

Le choix opéré par le Premier Ministre, sur **instruction du Chef de l'Etat**, d'accélérer le rythme d'exécution des travaux, a eu pour résultats, **l'achèvement et la réception provisoire de nombreux ouvrages** tels que l'hôpital départemental de Mitzic et les Centres Médicaux de Mvadi, d'Ovan, d'Okondja etc.



Les projets économiques à fort potentiel ont également connu une accélération. **Deux d'entre eux ont ainsi fait l'objet de signatures de Conventions d'exploitation.** Il s'agit de la Convention de mise en œuvre du Projet de la Zone Agricole à Forte Productivité d'Andem, dans la province de l'Estuaire et la Convention d'exploitation du Gisement de Fer de Bélinga dans la province de l'Ogooué – Ivindo dont le démarrage effectif des activités est prévu pour le second semestre 2023.

Enfin, l'actuel gouvernement a également concentré ses efforts sur le **respect des engagements internationaux du Gabon**, en soutien à l'agenda international du Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali Bongo Ondimba. Il a, à cet effet, organisé avec la France, le One Forest Summit, qui s'est tenu à Libreville du 1er au 2 Mars 2023. Les autres actions diplomatiques entreprises par le Gouvernement, étaient des plaidoyers de haut niveau à Paris, sur instruction du Chef de l'état, et un soutien institutionnel stratégique à la mission permanente du Gabon à l'ONU.

S'agissant de **la Gestion des urgences sociales et des impératifs politiques (Axe II)**, le volet urgence sociale est divisé en deux parties : **les urgences sociales existantes au moment de l'arrivée de l'actuelle équipe gouvernementale**, à savoir, les mouvements d'humeur des retraités, la grève des Agents de la CNSS et la pénurie alimentaire engendrée par la rupture du trafic ferroviaire dans le Haut – Ogooué et dans l'Ogooué – Lolo. **Et les urgences sociales nées sous la gouvernance de l'actuelle équipe** dont la plus importante demeure la gestion de la crise du Naufrage du Navire Esther Miracle.

Toutes ces urgences ont connu des issues positives et ont **contribué à l'apaisement du climat social.**

**En ce qui concerne les impératifs politiques**, ils sont de deux natures : la mise en place du bureau du Centre Gabonais des Elections et l'organisation d'une concertation politique dont découleront la révision de la Constitution et celle du Code électoral.

La mobilisation de l'équipe gouvernementale, **sous l'impulsion du Président de la République, a donc rendu possible, la mise en place rapide du nouveau bureau du Centre Gabonais des Elections, la tenue dans de bonnes conditions de la concertation politique, la mise en place d'un Comité de suivi des décisions de la concertation politique et la révision de la Constitution.**

L'axe III des actions des cent premiers jours du Gouvernement est, quant à lui, consacré à **la mise en œuvre des 12 points de la Déclaration de Politique Générale du Premier Ministre.** Le bilan de chaque point indique son état d'avancement. Pour chacun des points, il donne la liste des activités prévues, celles réalisées, celles en cours et celles en attente de démarrage.

### **La deuxième partie du rapport porte sur l'évaluation de l'impact et de la pertinence des résultats des cent premiers jours (II).**

S'agissant de l'impact des réalisations des cent jours d'action gouvernementale, il se mesure à partir de leurs effets positifs sur la lutte contre la vie chère, l'accès aux soins de santé de qualité, à l'eau et à l'énergie ainsi que sur la lutte contre le chômage.

La pertinence des actions gouvernementales contenues dans la Déclaration de Politique Générale se mesure à leur alignement au PAT, aux 17 objectifs de développement durable ainsi qu'aux aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine sur « l'Afrique que nous voulons ».

## INTRODUCTION

Le 9 janvier 2023, le Président de la République gabonaise, **Son Excellence, Ali Bongo Ondimba**, a fait le choix de renouveler son équipe gouvernementale et a nommé comme Premier Ministre, Chef du gouvernement Monsieur Alain-Claude Bilie-by-Nze.

Cette nomination est intervenue dans un contexte international, sous – régional, national et local rempli de défis (1), de contraintes (2) mais aussi d'opportunités (3). Cette situation a conduit le nouveau Chef du Gouvernement à fixer, dans sa feuille de route, quelques priorités de développement (4) dont la mise en œuvre fait l'objet du présent rapport d'activités.

### 1) Les défis

Les défis auxquels le Premier Ministre et son gouvernement feront face sont d'ordre internationaux, sous – régionaux, nationaux et locaux.

● **S'agissant des défis internationaux**, le monde entier fait actuellement face à deux grands défis à fort impacts négatifs. **Il s'agit de la guerre en Ukraine et du processus de relèvement de l'économie mondiale post-Covid-19<sup>2</sup>**. Cette situation a conduit les États à réorienter leurs priorités partenariales.

● **Au niveau sous-régional**, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et la Communauté Economique et Monétaires d'Afrique Centrale (CEMAC) sont confrontées à **la persistance des menaces sécuritaires et au faible niveau des échanges intra-communautaire<sup>3</sup>**. Ces défis constituent un véritable handicap pour l'intégration sous-régionale.

---

Voir Décret Décret N° 0001/PR du 09/01/2023 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement  
Lire le rapport du Groupe de la Banque Mondiale intitulée Global Economic Prospects publié en juin 2020, ou encore : la pandémie de Covid-19 plonge l'économie planétaire dans sa pire récession depuis la seconde Guerre Mondiale in <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2020/06/08/covid-19-to-plunge-global-economy-into-worst-recession-since-world-war-ii>

La Banque mondiale ajoute aux causes de ce constat, les tracasseries comme obstacles aux échanges régionaux en zone CEMAC. Il s'agit de Note de conjoncture économique du Gabon , de juin 2022, dont la thématique porte sur LE COMMERCE DE MATIERES PREMIERES AGRICOLES : RÉDUIRE LES TRACASSERIES

Lire la Note d'analyse sur LES IMPACTS ECONOMIQUES DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 SUR LE GABON, publiée par le Ministère gabonais de l'Economie in : <https://www.economie.gouv.ga/object.getObject.do?id=1561&object=file&mime=file-mime> et aussi, le Rapport

Pour le Gabon, en sus de tous ces défis partagés qui constituent un frein à un éventuel recours au marché régional pour accroître la productivité et la croissance internes, il y'a un défi spécifique, **la présidence de la CEEAC.**

● **En ce qui concerne les défis nationaux,** le Gabon fait face, comme tous les autres États, aux conséquences économiques et sociales liées à la pandémie du Coronavirus et à la guerre en Ukraine. Cette situation a non seulement eu de fortes répercussions négatives sur les capacités de l'État à juguler la flambée des prix des biens et des services de base, mais en plus a considérablement aggravé la précarité préexistante au Gabon.

**Le quotidien des populations du Gabon se caractérise principalement, aujourd'hui, par la cherté de la vie, dont fait état un rapport de la Banque mondiale publiée en juin 2022<sup>5</sup>**

Le pays doit également se préparer à affronter un défi d'ordre politique : **l'organisation des élections générales : présidentielle, législative et locale au cours du prochain semestre.**

● **Sur le plan local enfin,** il y'a une traduction exponentielle des tendances nationales précédemment évoquées. Cette aggravation a pour résultante, l'enclavement prononcé du milieu rural, causé par l'impraticabilité des routes départementales et cantonales, la réduction de la production agricole, provoquée par le vieillissement des populations, l'exode rural et les conflits Homme – Faune.

## 2) Contraintes

- **Les tensions de trésorerie** : elles paralysent la mise en œuvre des différents plans de développement économique de l'État ;

- **La succession de situations imprévues** : au moment où le monde entier sortait à peine de la crise économique de 2015, la pandémie du COVID19 est venue le paralyser à nouveau. A peine sorti de cette situation, la guerre en Ukraine s'est imposée et a amené le gouvernement à réorienter certains de ses projets d'investissement destinés à transformer l'économie du pays;

- **L'impact de la corruption dans la gestion des ressources publiques** : les détournements des fonds publics et la corruption **décriée par le Président de la République, Chef de l'État, Son Excellence Ali Bongo Ondimba** ont conduit ce dernier à mettre en place deux grandes opérations de lutte anti-corruption : **Mamba** et **Scorpion**.

### 3) Opportunités

- **L'amélioration du climat des affaires** de nature à attirer en grand nombre de nouveaux investisseurs ;

- **Une population jeune, dynamique et bien formée** : doit être mise au service de la production et de la croissance économique ;

- **Les ressources naturelles** : une nouvelle stratégie de leur exploitation, orientée vers la diversification et le développement durable, devrait permettre au Gabon de réussir le pari de sa transformation économique ;

- **L'installation de nouveaux investisseurs** : ces derniers mois, le Gabon a signé plusieurs conventions avec de nouveaux investisseurs. Parmi elles, la convention d'exploitation du gisement de fer de Belinga et la convention de création de zones agricoles d'Andem ;

- **La culture du dialogue** : le Gabon est toujours sorti des moments les plus difficiles de son histoire par le dialogue et les concertations politiques. Dans son souci de préserver la paix et la stabilité, le Chef de l'État s'est inscrit dans cet état d'esprit ;

- **Le bon niveau du prix du baril du pétrole** : il constitue une sérieuse embellie qui devrait être porteuse de possibilités d'équilibre budgétaire favorable au financement des investissements structurants.

.....  
du PNUD sur L'Impact Socio – Economique de la Covid-19 au Gabon in <https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/migration/ga/IMPACT-COVID-GAB.pdf>

Le document intitulé la Note de conjoncture économique du Gabon , de juin 2022, dont la thématique porte sur LE COMMERCE DE MATIERES PREMIERES AGRICOLES : REDUIRE LES TRACASSERIES, indique à la page 8 que «La hausse des cours mondiaux des denrées alimentaires et de l'énergie a entraîné une hausse des prix à la consommation au Gabon en 2022, tandis que l'inflation est restée contenue en 2021 »



#### **4) Priorités de développement**

En réponse à ce contexte particulièrement complexe, le Premier Ministre, Chef du gouvernement, a proposé à l'Assemblée Nationale, qui les a validées, douze priorités de développement :

- 1. La lutte contre la vie chère ;**
- 2. La route ;**
- 3. L'eau et l'Energie ;**
- 4. La Santé ;**
- 5. Les Affaires sociales ;**
- 6. L'emploi ;**
- 7. L'éducation et la formation,**
- 8. Le Conflit Homme – Faune ;**
- 9. Les Elections, CNIE, Insécurité et Justice ;**
- 10. Les Relations avec les Institutions ;**
- 11. La Décentralisation ;**
- 12. La Diplomatie.**



**PREMIERE PARTIE :**  
**LES REALISATIONS DES CENT**  
**PREMIERS JOURS DE L' ACTION**  
**DU GOUVERNEMENT**



*ALAIN - CLAUDE BILIE-BY-NZE, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT*

## AXE I : POURSUITE DES PROJETS INITIES PAR LES PREDECESSEURS

Le Gouvernement de la République a fait de la poursuite des activités initiées par l'équipe sortante, une priorité de son action, en se fondant sur un diagnostic situationnel préalable de chaque projet, grâce aux missions effectuées sur le terrain. A l'issue de ces missions, le gouvernement a décidé de concentrer ses efforts sur l'accélération des travaux de construction et de réhabilitation des structures sanitaires en cours (1.1), sur le lancement des projets économiques à fort potentiel (1.2) et sur la mise en œuvre des engagements internationaux du Gabon (1.3).

### **1.1. Une concentration des efforts sur les travaux de construction et de réhabilitation des structures sanitaires**

Sur instruction du Président de la République, le Chef du Gouvernement a entrepris de nombreuses missions sur le terrain, pour faire un état des lieux des projets en cours d'exécution. A l'issue de ces missions, le Gouvernement a rapidement défini les conditions de redynamisation de leur exécution. Ce fût le cas des structures sanitaires du Haut-Ogooué, du centre de santé de Fougamou, les centres médicaux de Ndendé, Mitzic, Medouneu, Oveng et Mvadi, l'hôpital départemental de Ntoum, et l'hôpital Hansein d'Ebeigne. Ces structures ont bénéficié des travaux de réhabilitation avec une amélioration des plateaux techniques et une augmentation de leurs capacités d'accueil.

Le Gouvernement a également évalué l'état d'avancement de la Transgabonaise et de plusieurs autres projets prioritaires, notamment, dans les domaines de l'énergie et de l'eau. Dans un souci d'efficacité, le Gouvernement a consacré une grande partie des Conseils interministériels au suivi de l'exécution desdits projets. Cette appropriation à un niveau élevé du suivi des projets, a abouti à une amélioration significative du rythme et de la qualité de l'exécution des travaux. Comme effet, de nombreux projets ayant connu une accélération de rythme d'exécution ont été livrés. Ainsi en est – il des structures sanitaires qui ont fait l'objet de réceptions provisoires au mois de mars. Avec la livraison de ces chantiers, l'état a renforcé ses capacités à répondre aux demandes des populations en matière de soins de proximité et de qualité.



## 1.2. Une concentration des efforts sur les projets économiques à fort potentiel

A l'entrée en fonction du Gouvernement Bilie-By-Nze, de nombreux projets économiques à fort potentiels étaient en cours de négociation. Parmi eux, **le projet de la Zone Agricole à Forte Productivité d'Andem** et **le Projet d'exploitation du Gisement de fer de Belinga**.

### a. Le Projet de la Zone Agricole à Forte Productivité d'Andem

Pour accélérer le processus de leur mise en exploitation, le gouvernement a procédé à la signature des Conventions y relatives, après avoir relancé le dialogue avec les investisseurs. Ainsi, le 1er février 2023, a été signée **la Convention pour le lancement du projet de la Zone Agricole à Forte Productivité d'Andem**. Ce projet vise à réduire progressivement les importations agricoles du Gabon.

### b. Le projet d'exploitation du Gisement de fer de Belinga

Le processus de mise en exploitation du gisement de fer de Belinga a également connu, sous l'actuel Gouvernement, un coup d'accélération. **Cela s'est matérialisé par la signature, le 8 février 2023, de la Convention de son exploitation**, pour un début effectif de l'extraction au cours des prochains mois.

## 1.3. Une concentration des efforts sur les engagements internationaux du Gabon.

Le Gabon fait partie de nombreux pays disposant d'un agenda international rempli, du fait de l'intense action diplomatique entreprise par le Président de la République. Ce dernier attache une importance capitale à la résolution pacifique des conflits et à la prise en compte, juste et équitable, des grandes préoccupations communes, tels le réchauffement climatique, la paix et la sécurité internationale. Comme points inscrits présentement à l'agenda international du Gabon, on note :

**1) La présidence de la CEEAC** attribuée au Gabon lors du dernier Sommet des Chefs d'États membres de cette Organisation ;

**2) La présence du Gabon au Conseil de Sécurité de l'ONU** comme membre non-permanent, est une opportunité d'une très grande importance stratégique sur le plan diplomatique pour le pays. Cette position lui permet de promouvoir et de faire connaître sa conception de la marche du monde. Le Chef de l'état s'y applique de manière efficace et efficiente.

**3) Les actions internationales du Gabon en matière de lutte contre le réchauffement climatique** se sont caractérisées au cours des cent premiers jours d'actions du gouvernement par l'organisation du One Forest Summit et par des plaidoyers menés à Paris sur instruction du Président de la République.



## AXE II : LA GESTION DES URGENCES SOCIALES ET DES IMPERATIFS POLITIQUES

### 2.1. Gestion des urgences sociales

Les cent premiers jours du gouvernement ont été caractérisés par deux catégories d'événements sociaux à impacts négatifs.

La première catégorie concerne les tensions sociales existantes au moment de l'entrée en fonction du nouveau gouvernement (2.1.1) et la deuxième au cours de son magistère (2.1.2).

#### 2.1.1. Apaisement des tensions sociales nées avant le nouveau gouvernement

##### 1) Règlement de la question des retraités

Pour n'avoir pas perçu leurs pensions et autres droits inhérents aux services rendus, les retraités ont entamé courant novembre 2022, une série de manifestations sociales<sup>6</sup>. Interpelé, le **Chef de l'État** a pris toute une série de mesures dont le règlement intégral des arriérées de pensions. Le nouveau gouvernement s'est attelé à mettre en œuvre cette mesure présidentielle.

##### 2) Le règlement de la grève des Agents de la CNSS

La grève des agents de la CNSS avait entravé, des semaines durant, le bon fonctionnement de cette institution et empêché aux retraités de bénéficier de leur pension.

Pour mettre fin au blocage des activités de cette institution, le **Premier Ministre a entamé des négociations** avec les différents syndicats concernés. **Ces négociations ont permis de désamorcer la crise qui s'est soldée par la fin de la grève et la reprise du travail.**

### 3) Le règlement des tensions sociales dans les provinces du Haut-Ogooué et de l'Ogooué-Lolo

La fin de l'année 2022 a été marquée au Gabon par la rupture du chemin de fer, suite aux éboulements causés par des intempéries. Cette rupture a enclavé le Haut – Ogooué et l'Ogooué – Lolo, et les a privé de tout approvisionnement en produits de première nécessité. La crise alimentaire et les grogues sociales nées de cette situation ont tout de suite **suscité la réaction du Président de la République et du gouvernement**. Une cellule de crise alimentaire a été mise en place. Comme autre mesure d'urgence, un pont aérien a été déployé pour l'acheminement des médicaments et des vivres dans ces deux provinces.

Toutes ces mesures ont mis fin aux manifestations sociales qui prenaient déjà de l'ampleur.

#### 2.1.2. La gestion du naufrage du Navire Esther Miracle

Dans la nuit du 9 mars 2023, le Gabon a traversé l'une des situations les plus dramatiques de son histoire. Un navire commercial, Le Esther Miracle, reliant Libreville à Port – Gentil a coulé.

Dès l'annonce de ce drame, sur instruction du Président de la République, le Premier Ministre, Chef du gouvernement, a pris un arrêté mettant en place, un Commandement des Opérations de Secours qui a permis de sauver 124 personnes et de repêcher 30 corps sans vie.

Aussi, **Le Chef de l'État** a pris des mesures d'accompagnement destinées à aider les familles incluant des appuis financiers à l'organisation des obsèques et à la reconstruction personnelle des survivants. De plus, le gouvernement a mis en place une cellule de crise et un mécanisme de dialogue continu avec les familles des victimes. Il a également accompagné et encouragé les initiatives des citoyens venus soutenir leurs compatriotes en détresse.

## 2.2. La gestion et le règlement des impératifs politiques

### 2.2.1. La mise en place du bureau du Centre Gabonais des Elections

La situation du Centre Gabonais des Elections a suscité des réactions vives de la part de l'opposition et d'une partie de la Société civile, du fait de son bureau exécutif dont le mandat était arrivé à terme. Suite à une saisine de la Cour Constitutionnelle introduite par un parti politique de l'opposition, la Haute juridiction s'est prononcée en faveur de la dissolution du bureau forclos. Ce qui a conduit le gouvernement à organiser son renouvellement, conformément aux dispositions en vigueur. Le bureau du CGE, institution clé des échéances électorales, est désormais en place.

### 2.2.2. La conduite de la concertation politique

Conscient du caractère sensible d'une année électorale, le Président de la République, **Ali Bongo Ondimba** a initié une concertation politique répondant aux multiples appels au dialogue de certains partis de l'opposition et de la majorité. Les réformes issues de cette concertation politique ont permis de poser les bases d'un processus électoral fiable.

### 2.2.3. La révision de la Constitution

L'obtention de la révision de la Constitution et de son adoption par les deux chambres du Parlement réunies en congrès constituent l'une des grandes réalisations de cet axe. Sans cette révision constitutionnelle, aucune étape de la feuille de route des échéances à venir, répondant aux attentes de la concertation politique n'aurait été franchie.



## AXE III. LA MISE EN ŒUVRE DE LA DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE

### Bilan du Pilier 1 : Lutte contre la vie chère

Depuis plusieurs années, les populations font face à une hausse vertigineuse des prix. Cette situation est à l'origine de la vie chère au Gabon. Elle a accru, le taux de pauvreté et soumis près de la moitié de la population, à une précarité multidimensionnelle.

Pour sortir les populations de cette situation, le Premier Ministre Alain – Claude Bilie – By – Nze a inscrit la lutte contre la vie chère comme priorité numéro 1 de son action gouvernementale.

#### A. Activités prévues

Pour mettre fin à la vie chère au Gabon, le Premier Ministre a prévu dans sa Déclaration de Politique Générale, les huit (8) activités ci-dessous :

1. Lutte contre la parafiscalité ;
2. Suppression de tous les prélèvements non prévus par la loi des finances et qui ont été créés par des textes réglementaires, au niveau central, déconcentré ou décentralisé de l'État ;
3. Organisation des assises nationales contre la vie chère ;
4. Examen minutieux de la structure des prix en vue de la fixation des marges bénéficiaires acceptables ;
5. Nouvelle mercuriale des prix ;
6. Extension de la gratuité des transports à l'ensemble des capitales provinciales et des grandes villes de notre pays ;
7. Réflexion sur la structure et l'encadrement des loyers ;
8. Révision de la loi foncière.

## B. Activités réalisées

**1. Organisation des assises contre la vie chère : Elles ont permis d'établir un diagnostic approfondi sur les causes de la vie chère au Gabon. Diagnostic auquel les participants ont associé des solutions qui permettront de mettre en place un dispositif de riposte contre ce fléau pour soulager les populations.**

2. Réflexion sur la structure d'encadrement des loyers : les réflexions y relatives ont eu lieu et ont réuni autour d'une table, le Ministère de la Consommation et de la Lutte contre la Vie Chère, le Ministère de l'économie et de la Relance, le Ministère de l'habitat et de l'urbanisme, les Maires et les associations de consommateurs.

**Après avoir conçu une liste des causes de la hausse des loyers, l'équipe de travail a établi une liste des mesures à prendre en compte dans l'immédiat pour baisser les coûts des loyers sur toute l'étendue du territoire ;**

**3. Lancement de la réflexion sur la révision de la loi foncière : La loi foncière a été diagnostiquée et l'équipe en charge de la réflexion a proposé 5 mesures à introduire dans la nouvelle loi ;**

4. Maintien de la gratuité des transports.

5. Elaboration de la mercuriale des prix du ciment par arrêté N° 0001-23/DIPMI/MER/MCPMEENES du 17 février 2023 portant fixation du prix de vente maximal du ciment : Cette mesure a permis de rétablir l'ordre dans les activités de vente du ciment et de maintenir son coût à un niveau raisonnable, sans porter atteinte aux marges bénéficiaires des revendeurs.

## C. Activités en cours de réalisation

1. Examen minutieux de la structure des prix en vue de la fixation des marges bénéficiaires acceptables : **cette activité se déroule selon les orientations et les recommandations des Assises sur la vie chère. Elle est sur le point d'être finalisée et publiée.**
2. Extension de la gratuité des transports à l'ensemble des autres capitales provinciales et grandes villes de l'intérieur du pays : **la commande des bus destinés aux provinces a déjà été faite.**

## D. Activités en attente de démarrage

1. La mesure relative à la lutte contre la parafiscalité ;
2. La suppression de tous les prélèvements non prévus par la loi des finances et qui ont été créés par des textes réglementaires, au niveau central, déconcentré ou décentralisé de l'État.



## Bilan du Pilier 2 : La route

### A. Activités prévues

1. Livraison des travaux de la première phase de la Trans-gabonaise entre le PK24 et le PK105 ;
2. Lancement de la deuxième phase du Projet qui comprend les tronçons Nsile – Bifoun (63Km) et Bifoun – Ndjolé (56 Km) ;
3. Pavage des voiries de Bitam, Boumango, Mbigou, Moulengui-Binza et Oyem ;
4. Relance et achèvement de certains projets routiers à l'arrêt depuis quelques années. Il s'agit, entre autres, des tronçons Ovan-Makokou, Moanda-Bakumba, Ndendé-Tchibanga, Tchibanga-Mayumba et Forasol-Mbega ;
5. Elaboration d'un programme d'urgence en vue de la reprise, sans délai, des travaux d'entretien des routes en terre, en entreprise et en régie ;
6. Rééquipement des subdivisions des Travaux Publics dans les neuf provinces.

### B. Activités réalisées

Aucune activité n'a été finalisée au cours des cent jours.

### C. Activités en cours de réalisation

1. Livraison des travaux de la première phase de la Trans-gabonaise entre le PK24 et le PK105, taux d'exécution 70%, achèvement prévu pour juillet 2023 ;
2. Pavage des voiries de Bitam, Boumango, Mbigou, Moulengui-Binza et Oyem ;
3. Construction de la voie de contournement Nord de Libreville (2x3 voies environ 6km), expropriation finalisée, relogement en cours, travaux de terrassement en cours.



4. Voirie prioritaire Libreville phase 2 (Pavage et bitumage 44 km de voirie en cours d'aménagement à Libreville, Owendo, Akanda et Ntoum) taux d'exécution physique estimé 52%.

## D. Activités en attente de démarrage

1. Lancement de la deuxième phase du projet qui comprend les tronçons Nsile – Bifoun (63Km) et Bifoun – Ndjolé (56Km) : **Contrat signé, marché à l'enregistrement et avenant à la signature ;**

2. Elaboration d'un programme d'urgence en vue de la reprise, sans délai, des travaux d'entretien des routes en terre, en entreprises et en régie : **Négociation en cours (5 marchés de 340 Km en cours d'enregistrement, 4 marchés de 288 Km en cours de signature, 6 axes routiers de 294 Km en cours de négociation avec le génie militaire. Le reste en Appel d'Offre)**

3. Relance et achèvement de certains projets routiers à l'arrêt depuis quelques années : il s'agit des tronçons Ovan-Makokou (Avenant administratif et mission de contrôle en cours de signature), Moanda-Bakumba (marché complémentaire et mission de contrôle en cours de signature), Ndendé-Tchibanga (Avenant administratif et marché mission de contrôle en cours de signature), Tchibanga-Mayumba (Attente de réponse ARMP et AJE pour les marchés des travaux et pour la mission de contrôle) et Forasol-Mbega (Avenant administratif en cours de signature, marché mission de contrôle en cours de signature) ;

4. Rééquipement des subdivisions des travaux publics dans nos provinces : à ce jour, les équipes chargées de la collecte des équipements de Santullo ont déjà récupéré 109 matériels. La mission se poursuit.



## Bilan du Pilier 3 : Eau et Energie

### A. Activités prévues

1. Accélération des 3 projets en cours d'exécution : PIAEPAL, PASBMIR et les projets prioritaires sur l'ensemble du territoire ;
2. Construction des barrages hydroélectriques FE 2 et l'impératrice
3. Accélération du projet de construction des centrales photovoltaïques de Ayeme Plaine dans l'Estuaire
4. Construction du barrage hydroélectrique de Kinguélé Aval
5. Accélération du processus d'interconnexion avec la Guinée Equatoriale, dans le cadre du Pôle Energétique d'Afrique Centrale, organisme de la CEEAC.

### B. Activités réalisées

1. Accélération des 3 projets en cours d'exécution : PIAEPAL, PASMIR et les projets prioritaires sur l'ensemble du territoire :

#### a. PIAEPAL : Programme Intégré d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement de Libreville

- Les avancées significatives ont été notées : la sous-composante 1 de la composante A a été réalisée car, tous les bâtiments administratifs cibles ont connu une réparation des fuites et un renouvellement des réseaux d'eau.

Les travaux de cette sous - composante ont concerné le Lycée Paul Indjendjet Ngondjout, le Complexe Lycée Léon MBA, la Prison Centrale de Libreville, l'Hôpital de Nkembo, la FOPI, l'Ecole de Gendarmerie et le Lycée Technique. Une pose de 21 Km de linéaire de canalisation a été faite, de même que la construction du château d'Eau métallique de 50m<sup>3</sup> à la Prison Centrale et la pose de la cuve.





## **b. PASBMIR : Programme d'Accès aux Services de Base en Milieu Rural**

Ce projet dont l'exécution a commencé il y'a quelques années connaît un bon rythme d'exécution. Plusieurs de ses composantes ont déjà été livrées.

S'agissant des huit composantes dont la réception des travaux est prévue pour 2023, leur état d'avancement se présente ainsi qu'il suit :

- Les travaux d'électrification des villages du département du Ntem, zone des trois frontières (Bitam, Province du Woleu – Ntem), ont été réalisés. Leur réception provisoire pourrait avoir lieu dans les semaines à venir ;
- Les travaux d'extension des réseaux électriques dans la périphérie de la commune de Libreville (Bambouchine) et les travaux supplémentaires d'extension sont réalisés ;
- Les travaux d'extension des réseaux électriques de la Commune de Mandji Ndolou dans la Ngounié sont prêts à être réceptionnés ;

## **c. Les projets prioritaires sur l'ensemble du territoire**

### **i. Volet électricité**

- Les projets achevés en attente de réception : les travaux d'extension des réseaux HTA/BT et la création des postes HTA/BT dans les zones Essassa et Nkok (zone Berthe & Jean dans l'Estuaire) et les travaux d'extension des réseaux HTA/BT et la création des postes HTA/BT des nouveaux quartiers de Moanda.



## ii Volet eau :

**Tableau 1 : Réalisations des projets prioritaires d'envergure nationale : Volet Eau**

N°	Province	Intitulé du Projet	Situation des travaux
1	Haut Ogooué	- Création du mini – réseau d'adduction d'eau potable dans la localité de Moupia	Travaux réceptionnés
2	Estuaire	Réalisation de six forages d'eau équipés de pompes hydrauliques dans les quartiers périphériques de Libreville (Marseille 2 ; Cité Amissa, station d'épuration d'Agondjé, Malibé A et Makouengué	Travbaux réalisés à 84% dont 5 forages déjà réalisés dont 2 déjà réceptionnés
3	Estuaire	Réalisation de six forages d'eau équipés de pompes hydrauliques dans les quartiers périphériques de Libreville Bikélé Andzong I, Bikélé Andzong II, Bambouchine, Rougier, Igoumié I et Igoumié II	Travaux réalisés à 100% sur les 6 forages réalisés, 4 ont fait l'objet de réception provisoire
5	Ogooué Ivindo	- Renforcement et extension du réseau d'eau potable de la Commune de Makokou	Travaux déjà réceptionnés
6	Haut Ogooué, Moyen Ogooué, Nyanga, Woleu Ntem,	- Maintenance et entretien des mini-reseaux d'adduction d'eau potable du District de Bikondom, des localités de Koumameyong, Louango, Okoloville, Obia, Oss – Kama, Makongonio et Benguie	Travaux achevés et réceptionnés sur 7 sites
	Ogooué Ivindo	-	

## C. Activités en cours

- Les travaux renforcement et l'extension de 92178 Km du réseau d'eau potable à Libreville et Akanda ont également connu un coup d'accélération et pourront être livrés à la fin du mois de mai 2023. Une pose de 80 Km de Linéaire de canalisation sur les 92 Km prévues a été effectuée ;
- Les Projets en cours : ce sont les deux projets exécutés dans la Nyanga, l'un portant sur l'Hybridation par systèmes solaires photovoltaïques de la Centrale thermique de Mabanda et l'autre sur l'Hybridation par systèmes solaires photovoltaïques de la Centrale thermique thermique de Moulengui Binza. Les deux projets sont au même niveau d'avancement, à savoir : Construction du local technique, acheminement des équipements sur site et sécurisation du site ;
- Les travaux de construction du château d'eau de 1500 m<sup>3</sup> à Ntoum sont sur le point d'être livrés. Les travaux du château d'eau de 1500 m<sup>3</sup> de Bikélé ont été lancés. Les travaux de réhabilitation du château d'eau de 1000 m<sup>3</sup> de Nzeng-Ayong sont exécutés à 65%. Les travaux de construction de 20 bornes fontaines pourraient être livrés en juillet 2023 ;
- Réseaux électriques dans la périphérie de la Commune d'Akanda, plus précisément à Malibé et Igoumié pourraient être livrés à la fin du mois de mai 2023 ;
- Dans l'Ogooué – Ivindo, la Ngounié et la Nyanga, les travaux d'électrification par extension de réseaux et de réalisation de mini-réseaux, alimentés par des systèmes hybrides (PV/Diesel), à Batouala, Guietsou et Mourindi pourraient être achevés d'ici la fin du mois de mai.
- La composante du projet consacré au renforcement et à l'extension de 59186 Km du réseau d'eau potable à Owendo et Ntoum a également connu une exécution honorable car, 44Km de linéaire de canalisations sur 57 Km prévus ont été posés,
- Les travaux de renouvellement de 149 Km du réseau de réseaux d'eau potable à Libreville, Owendo et Ntoum, ont également bien avancé, avec la pose de 102 Km de linéaire de canalisation sur les 150 Km prévus.

- Dans l'Ogooué – Lolo et le Haut – Ogooué, les travaux d'électrification par extension de réseaux et de réalisation de mini-réseaux alimentés par des systèmes hybrides (PV/Diesel), à Abouml et Ndangui pourraient être livrés à la fin du mois de mai 2023. Il en est de même pour les travaux d'extension du réseau électrique HTA/BT Oyénano – Sindara dans la Ngounié et ceux d'extension du réseau électrique HTA/BT de la Commune d'Iboundji

- Accélération du projet de construction des centrales photovoltaïques d'Ayeme Plaine dans l'Estuaire : les travaux de construction du bâtiment principal de la centrale ont été réalisés à 70%. Les travaux de terrassement du site de 105 ha (champ solaire + ouvrages annexes) ont été achevés ;

- Construction du barrage hydroélectrique de Kinguélé dans l'Estuaire Aval (35 MW): les travaux réalisés portent sur les excavations de l'axe du barrage, la construction du batardeau en rive droite de la rivière, l'installation de la centrale à béton et la création des nouvelles voies d'accès.



**Tableau 2 : Travaux en cours des Projets Prioritaires d'envergurationale Volet Eau**

N°	Province	Intitulé du Projet	Situation des travaux
1	Estuaire et Woleu - Ntem	Optimisation des mini-réseaux d'adduction d'eau en eau potable des localités de Donguila et Ayémé – Plaine dans l'Estuaire et Awoua dans le Woleu - Ntem	Travaux en cours d'achèvement
2	Ogooué - Ivindo	Création du Mini – réseau d'adduction d'eau potable des villages Ntsenkele, Mbess et Ntsibelong	Travaux avancés à 70%
3	Ogooué - Ivindo	Travaux de renforcement de la desserte en eau potable de la commune de Mékambo	Travaux réalisés à 66%
4	Ogooué – Ivindo et Woleu - Ntem	Réparation de 100 points d'eau	Travaux réalisés à 52%
5	Ngounié et Nyanga	Réparation de 100 points d'eau	Travaux réalisés à 80%
6	Ogooué – Lolo et Haut - Ogooué	Réparation de 100 points d'eau	Travaux réalisés à 45%
7	Estuaire	Réalisation de six forages d'eau équipés de pompes hydrauliques dans les quartiers périphériques de Libreville Nzeng – Ayong (Montalier, Milong si, Myondzi, Eba cater) Cap Santa Clara et Cap des pères)	Travaux avancés à 66% dont 4 forages déjà réalisés dont 2 ont fait l'objet de réception provisoire
8	Haut Ogooué -	Amélioration de la desserte en eau potable de la ville d'Akiéni et ses environs	Travaux réalisés à 90%
9	Ogooué – Ivindo	Mise en place d'un surpresseur et extension du réseau d'eau potable	Travaux réalisés à 93%
10	Haut Ogooué –	Travaux de renforcement du pompage eau traitée, de mise en place d'une station de surpression et de réalisation des extensions de réseau de l'adduction en eau potable de la ville d'Akiéni et de ses environs	Travaux réalisés à 98%



## D. Activités en attente de démarrage

1. Construction des barrages hydroélectriques FE 2 et l'impératrice bien que le contrat d'Achat/Vente d'énergie ait été signé le 13 mars 2023 entre l'Etat Gabonais et CODER Gabon ;

2. Accélération du processus d'interconnexion avec la Guinée Equatoriale, dans le cadre du Pôle Energétique d'Afrique Centrale, organisme de la CEEAC. Ce projet comporte deux grands volets :

- Electrification transfrontalière Bitam (Gabon) – Ebebiyin (Guinée Equatoriale): les réseaux électriques ont été construits côté Gabon, sur les tronçons Biyi – Méyo Kyé – Mébo'o et Biyi – Eboro – Méyo Kyé.

- Interconnexion Haute Tension Oyem (Gabon) – Mongomo (Guinée – Equatoriale): le Comité de Pilotage inter-Etats a été mis en place et le cabinet Intec Gopa a été recruté pour la réalisation des études APS, APD, EIES et PGES ;



## Bilan du Pilier 4 : Santé

### A. Activités prévues

- 1.** Réhabilitation des centres hospitaliers de Franceville, Mouila, Makokou, Port-Gentil et Oyem ;
- 2.** Réhabilitation du plateau technique de la salle de cathétérisme cardiaque du CHUL ;
- 3.** Renforcement des équipements de traumatologie au CHU d'Owendo ;
- 4.** Acquisition des Scanners pour l'hôpital de la Peyrie, les CHR de Franceville, Lambaréné, Koulamoutou et Port-Gentil ;
- 5.** Acquisition d'une nouvelle centrale d'oxygène au CHR de Tchibanga ;
- 6.** Organisation des caravanes de médecine itinérante dans les départements reculés ;
- 7.** Organisation des missions médicales dans les CHR pour renforcer les équipes locales ;
- 8.** Organisation à compter du mois de février, des journées médico-sociales ;
- 9.** Établissement des actes de naissance et enrôlement pour l'immatriculation à la CNAMGS ;
- 10.** Création des pharmacies dans les Centres Hospitaliers Régionaux : Koulamoutou, Lambaréné, Tchibanga, Makokou, Mouila, Port-Gentil, Oyem et au Centre Hospitalier Universitaire Amissa Bongo de Franceville ;
- 11.** Réouverture des écoles provinciales de formation et d'action sanitaire et sociale (EPFASS) de Mouila et de Makokou ;
- 12.** Lancement du concours de l'INFASS ;
- 13.** Engagement des discussions stratégiques avec nos partenaires de l'UNICEF et de l'OMS, afin d'accroître la surveillance des maladies évitables par la vaccination telles que la poliomyélite, la rougeole, le tétanos néonatal ou encore la fièvre jaune.



## B. Activités réalisées



*Centre de santé d'OVAN*

1. L'organisation des caravanes de médecine itinérante : Bokoué (Estuaire), District de Matsatsa, village Midouma (Ogooué-Lolo), Akam Essatouk, Ebeigne, Nkolabona, Konosoville, Doumassi (Woleu-Ntem), Mabanga, Mbinambi, Issinga dans le département de la Douya Onoye, Mougoula, Mbadi dans le département de la Dola, Mbomo, Moukouagna dans le département de la Louètsi Bibaka (Ngounié), Omboué (Ogooué Maritime) ;
2. L'organisation du concours d'entrée à l'INFASS du 22 au 23 mars 2023 avec une participation de plus de 9000 candidats pour 500 places ;
3. Engagement des discussions stratégiques avec les partenaires de l'UNICEF et de l'OMS, afin d'accroître la surveillance des maladies évitables par la vaccination telles que la poliomyélite, la rougeole, le tétanos néonatal ou encore la fièvre jaune.

**Elles ont permis :**

- le recrutement et le déploiement de quatre (4) spécialistes dans les régions sanitaires (Moyen-Ogooué, Woleu-Ntem, Haut-Ogooué, Nyanga) pour le renforcement des activités de surveillance des maladies à potentiel épidémique;
- la sensibilisation des personnels de santé des structures sanitaires des dix (10) régions sanitaires à la surveillance et la détection précoce des maladies évitables par la vaccination, grâce à l'appui de l'OMS ;
- l'organisation d'une mission au Gabon de l'équipe régionale de l'OMS, du 27 février au 03 mars 2023 pour l'évaluation de capacités nationales de préparation et de riposte à une éventuelle épidémie de poliomyélite ;
- le recrutement en cours par l'UNICEF d'un consultant international pour appuyer le Programme Elargi de Vaccination pour les cinq (5) prochains mois ;

4. Acquisition d'une nouvelle centrale d'oxygène au CHR de Tchibanga ;

5. Les structures sanitaires livrées :

- Réhabilitation du Centre de Santé de Lekoni ;
- Réhabilitation de l'hôpital départemental d'Okondja ;
- Réhabilitation du centre de santé d'Ovan ;
- Réhabilitation du centre médical de Mvadi ;
- Réhabilitation du centre de santé de Fougamou ;
- Réhabilitation du centre de santé de Ndendé ;
- Réhabilitation du centre de santé de Medouneu;
- Réhabilitation de l'hôpital départemental de Mitzic ;
- Réhabilitation du centre médical de Bakoumba ;
- Réhabilitation du dispensaire de Junckville.

6. Organisation depuis le mois de février des journées médico sociales ;
7. Approvisionnement des pharmacies des centres hospitaliers en médicaments: réception par le Président de la République, le 29 mars 2023, de l'équivalent de deux ans de stocks de médicaments ;
8. Etablissement des actes de naissance et enrôlement pour l'immatriculation à la CNAMGS

Nombre de dossiers enregistrés	Nombre de dossiers déposés au Tribunal	Nombre de jugements supplétifs délivrés	Nombre d'actes de naissances transcrits	Nombre d'actes de naissance distribués
32 106	31 474	18 914	11 909	5 200

S'agissant des enrôlements à la CNAMGS : 4.171 personnes ont été enrôlées pour leur immatriculation.

### C. Activités en cours de réalisation

1. Renforcement des équipements de traumatologie au CHU d'Owendo : livraison de la première partie du matériel commandé à l'étranger, composée de trois (3) moteurs de neurochirurgie, deux (2) moteurs d'orthopédie, cinq (5) bistouris électriques, six (6) aspirateurs chirurgicaux, six (6) ancillaires de neurochirurgie, un (1) stock d'implants de neurochirurgie, six (6) matelas chauffants pour les blocs opératoires, un (1) respirateur d'anesthésie. Les autres parties de la commande sont en attente de réception ;
2. Création des pharmacies dans les Centres Hospitaliers Régionaux : Koulamoutou, Lambaréné, Tchibanga, Makokou, Mouila, Port-Gentil, Oyem et

au Centre Hospitalier Universitaire Amissa Bongo de Franceville : les travaux de réhabilitation des antennes régionales de l'Office Pharmaceutique National et la mise aux normes des pharmacies hospitalières ont débuté le 14 mars 2023 ;

3. Réouverture des Ecoles Provinciales de Formation et d'Action Sanitaire et Sociale (EPFASS) de Mouila et de Makokou ;

4. Avancement des travaux de réhabilitation du centre Médical de Kango ;

5. Achèvement des travaux de l'hôpital de la Peyrie.

## D. Activités en attente de démarrage

1. L'acquisition des Scanners pour l'hôpital de la Peyrie, les CHR de Franceville, Lambaréné, Koulamoutou et Port-Gentil.

2. Réhabilitation des Centres hospitaliers de Franceville, Mouila, Makokou, Port-Gentil et Oyem ;

3. Réhabilitation du plateau technique de la salle de cathétérisme cardiaque du CHUL

## Bilan du Pilier 5 : Affaires sociales

### A. Activités prévues

1. Réforme de la gouvernance de la CNSS et de la CNAMGS avec une forte implication du secteur privé, en vue de sécuriser le paiement des pensions et d'améliorer les prestations sociales
2. Ouverture des centres Ndossi et Akomgha pour la prise en charge des enfants autistes et trisomiques ;
3. Paiement des pensions de retraites ;
4. Examen de la question des retraités du secteur public, avec une écoute active sur leurs attentes ;
5. Lancement à compter du mois de mars prochain d'un programme d'aide aux activités génératrices de revenus pour les Gabonais Économiquement Faibles, afin de les aider à mieux faire face à l'impact de la Covid-19 sur leurs activités ;
6. Effectivité de la carte d'invalidité pour octroyer des facilités aux personnes vivant avec un handicap dans les domaines de la santé, de l'éducation, du transport, du logement, du sport et de l'emploi, ainsi que l'acquisition des équipements spécifiques ;
7. L'intensification de la mise en œuvre du programme Gabon-Égalité.

### B. Activités réalisées

1. Le paiement des pensions de retraite : sur les très hautes instructions du Président de la République, un programme de paiement de 5 000 nouveaux droits pour un coût de 10 milliards sont exécutés par la CNSS depuis le 24 janvier 2023. L'opération se poursuit ;
2. L'ouverture des centres Ndossi et Akomgha pour la prise en charge des enfants autistes et trisomiques ;

3. Le paiement des pensions de retraites ;
4. L'acquisition des équipements spécifiques pour les personnes vivant avec un handicap: les équipements ont été distribués aux bénéficiaires à Libreville et à l'intérieur du pays.
5. L'intensification de la mise en œuvre du programme Gabon-Egalité : deux caravanes médico-sociales ont été organisées respectivement le 25 février 2023 à Owendo et le 25 mars 2023 à Ekouk ;
6. Le Décret adopté en Conseil des Ministres le 14 avril 2023 permettant aux assurés CNAMGS de ne payer que le ticket modérateur lors de leur évacuation sanitaire locale.

## C. Activités en cours de réalisation

1. La réforme de la CNSS et de la CNAMGS : les réflexions engagées sur cette question ont abouti à l'élaboration des projets de lois y relatifs. Ces projets de lois ont été transmis le 16 mars 2023 au ministre d'État chargé des Relations avec les Institutions Constitutionnelles pour transmission à nouveau à l'Assemblée Nationale ;
2. Programme d'aide aux activités génératrices de revenus pour les Gabonais Economiquement Faibles : Sur instructions du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, un groupe de travail a été mis en place par les ministres chargés des Affaires sociales et du Commerce, afin de rendre cette mesure effective. Cependant, le gouvernement a mis en place un certain nombre d'initiatives notamment, un budget de 900 millions de Francs CFA alloué pour la mise en œuvre des aides sociales ;
3. Effectivité de la Carte d'invalidité pour octroyer des facilités aux personnes vivant avec un handicap dans les domaines de la santé, de l'éducation, du transport, du logement, du sport et de l'emploi ;
4. Examen de la question des retraités du secteur public, avec une écoute active sur leurs attentes ;

## Bilan du Pilier 6 : Emploi

### A. Activités prévues

1. Rappeler aux entreprises d'au moins trois (3) ans d'existence et comptant plus de vingt (20) salariés, l'obligation qui leur est faite de recruter des jeunes dans le cadre du Programme d'Accompagnement à l'Emploi (PAE) dans la limite de 5% de leurs effectifs ;
2. Subordonner l'octroi des autorisations de travail de la main d'œuvre étrangère à l'obligation légitime de recruter des nationaux dans le cadre du PAE ;
3. Promouvoir l'auto-emploi à travers le Fonds du Pôle National de Promotion de l'Emploi (PNPE) Entreprenre comme vecteur de la lutte contre le chômage ;
4. Mobiliser les grandes entreprises dans le domaine de la sous-traitance avec les PME locales dans le cadre de la préférence nationale ;
5. Poursuivre les efforts de recrutement initiés depuis 2019 qui ont permis l'intégration de près de 10.000 jeunes à la Fonction Publique suivant les accords conclus avec les partenaires sociaux ;
6. Organiser une opération d'optimisation des ressources humaines avec l'organisation de concours dont les besoins ont été préalablement identifiés et programmés budgétairement ;
7. Signer un pacte de responsabilités réciproques, impliquant une démarche de dialogue continu patriotique, pragmatique et de proximité dans l'intérêt économique, industriel et social de notre pays.

### B. Activités réalisées

1. Rappeler aux entreprises d'au moins trois (3) ans d'existence et comptant plus de vingt (20) salariés, l'obligation qui leur est faite de recruter des jeunes dans le cadre des PAE dans la limite de 5% de leurs effectifs : Organisation d'un dialogue de haut niveau avec la Fédération des Entreprises du Gabon et les Directeurs des Ressources Humaines pour les sensibiliser sur le PAE. Cette



réunion s'est soldée par les adhésions des entreprises aux PA : entre février et avril 2023, 28 contrats cadres de partenariat ont été signés, ainsi que 250 contrats de professionnalisation et 121 contrats d'adaptation ou de reconversion professionnelle ;

2. Subordonner l'octroi des autorisations de travail de la main d'œuvre étrangère à l'obligation légitime de recruter des nationaux dans le cadre des programmes d'accompagnement à l'emploi : élaboration et signature de l'arrêté n°0050/MEFPT/SG/DGTMO/DTR fixant les éléments constitutifs du dossier d'octroi et de renouvellement d'emplois de la main d'œuvre étrangère par le Ministre de l'Emploi, de la Fonction publique et du travail.

3. Promouvoir l'auto-emploi à travers le Fonds PNPE Entreprendre comme vecteur de la lutte contre le chômage : cela s'est concrétisé par la conception et la rédaction du projet de « Relance de l'Emploi » ;

4. Recrutement des sorties d'écoles de l'ENS et de l'ENSET, promotion 2019 à 2022, et recrutement de la dernière promotion de l'ENAM.

## C. Activités en cours

1. Promotion de l'auto-emploi vecteur de lutte contre le chômage grâce au Fonds PNPE Entreprendre : la reprise de l'orpaillage décidée par le Ministère des Mines à travers son projet de professionnalisation du métier d'orpailleur et la mise en place du fond 4 permettra d'inscrire les orpailleurs sur la liste des cotisants de la CNSS et CNAMGS.

2. 1061 agents en cours de recrutement pour l'ENS, l'ENSET et l'ENI. 1068 pour la Santé et 244 pour les autres secteurs.

3. Signature d'un pacte de responsabilités réciproques, impliquant une démarche de dialogue continu patriotique, pragmatique et de proximité dans l'intérêt économique, industriel et social de notre pays : Inscription de l'obligation pour les

opérateurs d'intégrer les jeunes en stages professionnels dans les Conventions minières, en partenariat avec le Pôle National de Promotion de l'Emploi, dans le cadre des stages conventionnés et des contrats de professionnalisation.

4. 25 janvier 2023 signature de l'arrêté n°00005/MEFPT/DGFP/DR/SCA portant organisation d'un concours d'entrée à l'INFASS session février 2023. Du 22 – 23 mars 2023, organisation du concours de l'INFASS.

5. Dans le cadre de l'auto-emploi, un dispositif renforcé d'appui technique et de financement sécurisé des PMI a été mis en place par le Ministère du Développement des PMI, en vue de faciliter l'identification, la structuration, le montage de dossier, le financement et le suivi des remboursements de PMI éligibles à un financement garanti par la Société Gabonaise de Garantie (SGG).

Par ailleurs, un Projet d'Appui au Développement des PMI gérées par les Femmes et les Jeunes sera bientôt opérationnel. Il a pour objet de renforcer la compétitivité de 500 PMI et l'entrepreneuriat industriel en leur offrant un suivi spécifique en vue d'assurer leur accompagnement.

## D. Activités en attente de démarrage

1. Mobiliser les grandes entreprises dans le domaine de la sous-traitance avec les PME locales dans le cadre de la préférence nationale.



## Bilan du Pilier 7 : Education et formation

### A. Activités prévues

1. Poursuite des efforts de construction de nouvelles salles de classe, 20.000 places supplémentaires seront créées à partir de cette fin d'année 2023 ;
2. Développement des actions majeures destinées à relever les principaux défis liés à la gouvernance des départements en charge de l'éducation et des établissements d'enseignement scolaires et universitaires, par la valorisation de l'enseignement technique et professionnel, la promotion de l'excellence, le maintien de l'apaisement du climat social, et la lutte contre les violences scolaires ;
3. Ouverture de nouveaux centres de formation professionnelle, notamment celui de Tchengué ;
4. Finalisation de la construction des universités de Port-Gentil et du Cap Estérias ;
5. Organisation d'une réflexion approfondie sur l'université Omar Bongo et l'USTM.



Salles de classes

## B. Activités réalisées

1. Réhabilitation de l'école de commerce de Port – Gentil : 16 classes soit 560 places disponibles ;
2. Réhabilitation des Lycées techniques

Etablissements	Nombres de classes	Nombre de places
Lycée Technique National Omar Bongo	85	2975
Institut Technologique d'Owendo	19	665
Lycée Technique Agathe Obendje	16	560
Lycée Technique Fulbert Bongotha	8	280
Lycée Technique de Fougamou	14	490
Lycée Technique de Gamba (en achèvement)	32	1120
Lycée technique Jean Fidèle OTANDO	18	630
Lycée scientifique et technologique Paul KOUYA	32	1120

**3. En matière de promotion de l'excellence :** Le gouvernement a lancé la troisième édition du concours national des meilleurs élèves. Le travail préparatoire de ce concours est achevé. Le ministère de tutelle est en attente des listes des candidats par Direction provinciale. Le gouvernement et le FMI ont également mis en place les concepts des rencontres de l'excellence et de miss science.

**4. En matière d'apaisement du climat social dans le secteur de l'éducation nationale :** pour mettre fin au climat social souvent tendu dans le secteur de l'éducation, liée aux situations personnelles des fonctionnaires du secteur, un arrêté portant désignation des membres du Comité de suivi des

recommandations du dialogue social a été signé. Une première réunion de cette instance a eu lieu en mars 2023 avec pour points d'attention : les régularisations des situations administratives, par le recrutement de 1052 agents mis en solde, l'intégration de 10.000 agents en attente dont 5491 dossiers ont déjà fait l'objet de traitement ;

Ainsi, 3407 agents des catégories C et B sont en attente de codification et de ventilation. Pour les catégories A, 2084 dossiers ont été signés par le Premier Ministre. S'agissant des reclassements, 1257 dossiers ont été traités, dont 59 pour cette année. **Les attributions des postes budgétaires et de mises en solde des agents sortant de l'ENS/ENSET** ont également été effectuées ;

**5.** Ouverture d'un nouveau centre de formation professionnelle : le Centre de formation professionnelle de Tchengué (Port-Gentil).

## C. Activités en cours de réalisation

**1. Poursuite des efforts de construction de nouvelles salles de classe :** cela s'est matérialisée jusqu'à présent par la construction en cours de nouveaux établissements : Le Lycée Raymond Boukat, le Lycée du 2<sup>ème</sup> arrondissement de Franceville, l'école publique de Montalier Transfo, l'école publique de Bikele Ziwak, soit 101 salles de classes ou 3865 places. On note également l'achèvement du CES de Matsatsa, avec 18 salles de classe, soit 630 places, l'extension de Malibé 1 et l'école publique ENS B, soit 12 salles de classes ou 420 places.

De plus, certains établissements ont fait l'objet de réhabilitation, à l'instar de Elick Adzap à Mitzic, l'école primaire d'Alhambra, soit 26 salles de classes ou 910 places. Enfin, l'opération d'acquisition du complexe d'Awendje, soit 62 salles de classe ou 170 places.

**2.** Finalisation de la construction des universités de Port-Gentil et du Cap Estérias :



**a. L'Université Polytechnique des Métiers de la Mer et du Littoral de Port-Gentil :** les travaux de la phase 1 consacrée à la finition et à l'équipement de 12 bâtiments ont un taux d'exécution de 60%.

**b. Université du Cap Estérias :** Les travaux de construction de 12 bâtiments qui constituent la première phase du projet sont en cours. Le taux d'exécution des travaux est estimé à 62%.



*Universite cap Esterias.jpg*

## D. Activités en attente de démarrage

**1. Organisation d'une réflexion approfondie sur l'université Omar BONGO et l'USTM ;**

**2.** La phase 2 du projet de construction de l'Université du Cap Estérias qui porte sur la construction de 3 bâtiments de 288 salles de classe n'a pas encore débuté. Les travaux de la Phase 2 consacrée à la construction et à l'équipement d'un bâtiment de 96 salles de classe n'ont pas encore démarré du fait des procédures administratives.

## Bilan du Pilier 8 : Conflit Homme – Faune

### A. Activités prévues

1. Pose de barrières collectives et individuelles quand c'est possible ;
2. Organisation des battues administratives sous conditions ;
3. Indemnisation des victimes ou de leurs ayants droit.

### B. Activités réalisées

1. **Pose de barrières familiales et des barrières à haute spécification** : 140 clôtures familiales et 16 clôtures à haute spécification ont été érigées pour protéger les cultures des populations contre les attaques des éléphants ;
2. Organisation des battues administratives : Trois battues administratives ont été réalisées dans la province de l'Ogooué-Ivindo, en réponse aux agressions mortelles des éléphants ;

### C. Activités en cours de réalisation

1. Indemnisation des victimes ou de leurs ayants droits : les états de paiement ont déjà été adressés au ministère du Budget et des Comptes publics. 2715 plaignants enregistrés en 2022 bénéficieront de l'aide prévue par le gouvernement pour un montant total de 1 659 562 880 FCFA.

24 familles des personnes décédées des suites d'une agression par les éléphants recevront une allocation forfaitaire de 10.000.000 FCFA, soit un montant de 240 000 000 FCFA pour les victimes enregistrés durant la période 2020 à janvier 2023.

Traitement du passif de 13.500 plaintes enregistrées de 2016 à 2021. Un forfait de 250.000 FCFA a été proposé pour aider chaque victime, soit un total de 3.375.000.000 FCFA.



## Bilan du Pilier 9 : Elections, CNIE, Insécurité et Justice

### A. Activités prévues

1. Organisation de la Concertation politique ;
2. Mise en place du CGE ;
3. Officialisation du calendrier de la révision des listes électorales ;
4. Lancement des opérations de révision des listes électorales ;
5. Renforcement des contrôles aux points d'entrées aux frontières, pour une meilleure gestion des flux migratoires
6. Lutte contre l'insécurité en milieu urbain à travers la mise hors d'état de nuire des différents gangs qui écument les principales villes et commencent à se répandre dans les campagnes ;
7. Lutte contre l'insalubrité et l'occupation anarchique du domaine public;
8. Renforcement des établissements spécialisés tels que le Centre de Protection et de Promotion Sociale des droits des Femmes victimes de violences, l'Observatoire des Droits de la Femme, le Centre de protection des mineurs ;
9. Renforcement de la lutte contre la criminalité, le grand banditisme et la corruption.



## B. Activités réalisées

1. Mise en place du CGE ;
2. Organisation de la concertation politique ;
3. Mise en place du Comité de suivi des recommandations de la concertation politique.

## C. Activités en attente de démarrage

1. Officialisation du calendrier des opérations de collecte de données des citoyens en vue de la révision des listes électorales ;
2. Lancement des opérations de révision des listes électorales ;
3. Renforcement des contrôles aux points d'entrées aux frontières, pour une meilleure gestion des flux migratoires ;
4. Lutte contre l'insécurité en milieu urbain à travers la mise hors d'état de nuire des différents gangs qui écument les principales villes et commencent à se répandre dans les campagnes ;
5. Renforcement de la lutte contre la criminalité, le grand banditisme et la corruption ;
6. Renforcement des établissements spécialisés tels que le Centre de Protection et de Promotion Sociale des droits des Femmes victimes de violences, l'Observatoire des Droits de la Femme, et le Centre de protection des mineurs ;

## Bilan du Pilier 10 : Relations avec les Institutions

### A. Activités prévues

1. Institution d'une journée de prière pour la Nation
2. Création et la mise en place d'un Conseil National des Rites et Traditions
3. Amélioration des relations entre le Gouvernement et les autres acteurs de la vie de la Nation ;

### B. Activités réalisées

A ce jour, aucune activité n'a été réalisée.

### C. Activités en cours de réalisation

1. Institution d'une journée de prière pour la Nation : plusieurs réunions de mise en place ont déjà eu lieu ;
2. Création et la mise en place d'un Conseil National des Rites et Traditions : textes en cours d'élaboration ;
3. Amélioration des relations entre le gouvernement et les autres acteurs de la vie de la Nation.

## Bilan du Pilier 11 : Décentralisation

### A. Activités prévues

1. Accélération du transfert des compétences de l'État aux collectivités locales ;
2. Mise en œuvre du fonds de péréquation des collectivités locales ;
3. Création de la Conférence des Territoires sous l'autorité du Président de la République, Chef de l'État.

### B. Activités réalisées

A ce jour, aucune activité n'a été réalisée.

### C. Activités en cours de réalisation

1. Accélération du transfert des compétences de l'État aux collectivités locales avec l'organisation le 25 février 2023 d'une Assemblée générale constitutive des Présidents des Conseils départementaux qui s'est soldée par la mise en place des trois organes au sein desquels le processus de transfert s'opèrera. Les organes en question sont : la Commission Nationale de la Décentralisation, le Comité Technique de la Décentralisation et la Commission Provinciale de la Décentralisation.

#### 2. Activités en attente de démarrage

1. Mise en œuvre du Fonds de Péréquation des Collectivités Locales ;
2. Création de la Conférence des Territoires sous l'autorité du Président de la République, Chef de l'État.

## Bilan du Pilier 12 : Diplomatie

Le pilier 12 a connu un bon niveau d'exécution, **grâce au leadership du Président de la République Ali Bongo Ondimba. Sa présence sur la scène internationale est remarquable. Il a su maintenir au haut niveau, la crédibilité des positions du Gabon sur les différents enjeux régionaux, continentaux et mondiaux et consolidé la présence du Gabon sur la scène internationale.**

### A. Activités prévues

1. Promotion et défense des positions du Gabon sur les différents enjeux régionaux, continentaux et mondiaux ;
2. Renforcement de la protection consulaire des gabonais de l'étranger et amélioration de l'assistance de l'Etat à leur endroit, grâce à des mécanismes d'insertion professionnelle et d'accompagnement à l'investissement ;
3. Consolidation de la présence du Gabon sur la scène internationale.

### B. Activités réalisées

La promotion et la défense des positions du Gabon sur les différents enjeux régionaux, continentaux et mondiaux.

1. La crédibilité du Gabon et de l'action diplomatique du Président de la République, lui ont valu pour la énième fois, la confiance de ses pairs pour la présidence de la CEEAC.
2. En lien avec le leadership du Gabon, incarné par le Président de la République en matière de lutte contre le réchauffement climatique, le Gabon a organisé avec la France, en mars dernier, le « One Forest Summit » et continue, à travers le Chef de l'Etat à en suivre la mise en œuvre des recommandations.

**En matière de consolidation de la présence du Gabon sur la scène internationale, afin de rendre sa voix davantage audible et crédible :**

**1. Sur instruction et orientation du Président de la République**, le Chef du gouvernement a soutenu un plaidoyer diplomatique auprès de l'OIF, du Cercle des Ambassadeurs et du MEDEF ;

**2.** La visibilité du Gabon sur la scène internationale, grâce **à l'efficacité de l'action du Président de la République**, lui permet d'exercer la présidence du Conseil des Ministres de la ZLECAF, assurée par le Ministre gabonais du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises, chargé de l'Entrepreneuriat National et de l'Économie Sociale ;

**3.** La participation du Gabon aux activités du Conseil de Sécurité de l'ONU.

### **C. Activités en attente de démarrage**

**1.** Renforcement de la protection consulaire des gabonais de l'étranger et amélioration de l'assistance de l'État à leur endroit, grâce à des mécanismes d'insertion professionnelle et d'accompagnement à l'investissement.





**DEUXIEME PARTIE :  
EVALUATION DE L'IMPACT  
ET DE LA PERTINENCE DES  
ACTIVITES REALISEES PAR LE  
GOUVERNEMENT**

## **II.1. IMPACTS DES REALISATIONS DES CENT JOURS D' ACTIONS GOUVERNEMENTALE**

### **1.1.1. Effets des réalisations sur la lutte contre la vie chère**

#### **1.1.1.1. La mercuriale du prix du ciment**

Cette mesure a permis aux populations de poursuivre ou d'envisager la construction de leurs investissements dans la pierre. Elle a également eu un effet dans la stabilisation des prix du ciment, partant du fournisseur principal CIMAF au détaillant.

#### **1.1.1.2. Les Assises Nationales contre la vie chère**

Ces rencontres qui ont réuni toutes les catégories socio-professionnelles auront permis de recueillir des recommandations indispensables à la résolution du phénomène de la vie chère.

Selon plusieurs sondés, ces Assises suscitent l'espoir dans les ménages et chez les commerçants. Pour la première catégorie, elle espère une baisse considérable des prix du transport, des loyers et des produits de consommation courante. Tandis que la deuxième souhaite un allègement fiscal conséquent, la fin de la parafiscalité et la réduction des contrôles trop fréquents ayant un coût financier.

#### **1.1.1.3. La gratuité des transports publics dans les grands centres urbains**

La gratuité des transports publics permet aux populations de Libreville, Akanda et Owendo de réaliser par jour en moyenne, entre 2.000 et 3.500 FCFA d'économie. Soit des gains mensuels de 60.000 à 105.000 FCFA. Pour les gabonais dont le revenu minimum mensuel est de 150.000 FCFA, les économies générées par la gratuité des transports publics sont importantes.

## **1.1.2. Effets escomptés des constructions et des réhabilitations des structures sanitaires**

### **1.1.2.1. L'impact des structures de santé opérationnelles**

L'effet escomptés des réhabilitations et des constructions des structures sanitaires demeure l'amélioration de l'offre des soins de santé aux populations de l'arrière-pays.

Avant celles – ci, les populations de Mitzic (8.755 habitants<sup>7</sup> ) dans le Woleu-Ntem, par exemple, devaient parcourir 112 km pour se rendre à Oyem où les structures sanitaires étaient plus opérationnelles et mieux équipées. Cela présentait plusieurs risques : mauvais état de la route, durée du trajet et prise en charge tardive du malade.

Les populations des différentes localités concernées par ces améliorations peuvent désormais se soigner près de chez elles. Cela permet de sauver des vies et de garantir aux habitants un mieux-être.

### **1.1.2.2. L'impact des caravanes médicales**

Les caravanes médicales ont pour impacts, l'amélioration de la prévention sanitaire et l'accès à des soins spécialisés gratuits. Ces différentes actions ont permis de soigner en un temps relativement court, des milliers d'individus de conditions sociales diverses.

Ce modèle d'interventions d'équipes de professionnels mobiles permet d'atteindre les populations éloignées des centres de santé. Ce qui favorise une prise en charge rapide d'un plus grand nombre de personnes malades peut être effectuée. Ce fût le cas pour les populations d'Onoye, de Moukouagna, de Bokoué, et d'Omboué.

Les caravanes médicales permettent également de réduire le coût de la prise en charge de certaines complications liées à un diagnostic tardif et de sauver des vies.

Le programme de développement des structures sanitaires vise in fine la diminution des inégalités d'accès aux soins d'une zone à une autre au Gabon. L'impact majeur d'une amélioration de la qualité des soins et d'une gestion équitable des efforts en matière de santé aura pour effet positif, une augmentation de l'espérance de vie.

### **1.1.3.L'impact du PIAEPAL et du PASBMIR sur les populations**

**Le programme PIAEPAL** qui intervient en milieu urbain, a un impact significatif au niveau économique, social et environnemental. Il permet de satisfaire des besoins vitaux, tels l'accès à l'eau potable et l'amélioration des conditions d'hygiène du milieu de vie. Avec PIAEPAL, la pénibilité des tâches liées à l'accès à l'eau potable disparaît.

Le projet **PASBMIR** qui concerne le milieu rural, a comme impact sur les populations, la diminution perceptible des maladies dues à la mauvaise qualité de l'eau. Ce projet a permis d'alimenter durablement en eau potable des milliers de familles.

### **1.1.4.Effets escomptés sur la lutte contre le chômage**

Le recrutement des sorties d'écoles supérieures de l'ENS, de l'ENSET, promotion 2019 à 2022 et de la dernière promotion de l'ENAM, entre autres, a permis au gouvernement de lutter contre le chômage et ses corollaires.

Grâce à ces emplois stables, plusieurs gabonais ont été insérés dans la société. Nombreux d'entre eux ont pu se réaliser.

Par ailleurs, une augmentation du nombre de salariés contribuera à une hausse des cotisations sociales et favoriserait un climat social apaisé.

## II.2. EVALUATION DE LA PERTINENCE DES ACTIONS REALISEES PAR LE GOUVERNEMENT

La pertinence des actions retenues par le gouvernement se mesure à leur niveau d'alignement au PAT, aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU et l'agenda 2063 de l'Union Africaine.

### 2.2.1. Une pertinence des activités justifiée par leur alignement au PAT

PILERS DE LA DPG	NIVEAUX D'ACCELERATION DU PAT 2021 – 2023		
	Pivots PAT ciblés	Batailles clés PAT ciblés	Programmes PAT ciblés
1. Lutte contre la vie chère	<b>Pivot Social<sup>8</sup></b>	Moderniser et pérenniser le système de Protection sociale	
2. La route	<b>Pivot Transverse<sup>9</sup></b>	Renforcer les infrastructures pour améliorer la qualité de vie et la compétitivité	<b>Programme 23 :</b> Projets structurants d'infrastructures ferroviaires et routières au service des acteurs économiques et de la population
3. Eau et Energie	<b>Pivot Transverse</b>	Renforcer les infrastructures (électricité, eau, transports), pour améliorer la qualité de vie et la compétitivité	<b>Programme 24 :</b> Augmentation de la production d'eau et amélioration du Réseau
4. Santé	<b>Pivot social</b>	Mettre l'accent sur la prévention et les soins	<b>Programme 16 :</b> Opérationnalisation des



		de santé primaire, pour améliorer l'état de santé de la population	départements sanitaires de base ;  <b>Programme 17 :</b> Transformation de l'OPN et fiabilisation de la chaîne d'approvisionnement des médicaments
<b>5. Affaires sociales</b>	<b>Pivot social</b>	Moderniser et pérenniser le système de Protection sociale	<b>Programme 19 :</b> Réforme de la gouvernance et rationalisation des finances des systèmes d'aide sociale <b>Programme 20 :</b> Mise en place du Fonds 4 CNAMGS et universalisation effective de la couverture maladie
<b>6. Emploi</b>	<b>Pivot Social</b>	Garantir l'adéquation entre la formation et le marché de l'emploi et développer l'emploi privé	
	<b>Pivot Transverse</b>	Améliorer le climat des affaires pour attirer les investisseurs locaux et étrangers	<b>Programme 28 :</b> Optimisation du Code de travail pour renforcer la compétitivité des secteurs, faciliter l'accès à l'emploi et encourager la formalisation de l'emploi
<b>7. Education et formation</b>	<b>Pivot Social</b>	Garantir l'adéquation entre la formation et le marché de l'emploi et développer l'emploi privé	<b>Programme 13 :</b> Ouverture de places supplémentaires dans l'enseignement technique et professionnel dans les filières à forte demande ;  <b>Programme 15 :</b> Ouverture des salles de classe (primaire et secondaires général dans les régions déficitaires)
<b>8. Conflit Homme - faune</b>	<b>Pivot Social</b>	Moderniser et pérenniser le système de protection sociale	<b>Programme 29 :</b> Programme d'optimisation de la régulation foncière
<b>9. Election, CNE, insécurité, Justice</b>	<b>Pivot transverse</b>		
<b>10. Relations avec les Institutions</b>	<b>Pivot transverse</b>		
<b>11. Décentralisation</b>	<b>Pivot transverse</b>		<b>Programme 26 :</b> Renforcement de la compétitivité du cadre Réglementaire et fiscal pour

			accompagner le développement du secteur privé et des secteurs exportateurs  <b>Programme 29 :</b> Programme d'optimisation de la régulation foncière
		Renforcer les infrastructures (e.g. électricité, eau, transports) pour améliorer la qualité de vie et la compétitivité	22. Plan de développement des capacités de production et du réseau électrique dans les zones urbaines, industrielles et rurales
<b>12. Diplomatie</b>	<b>Pivot transverse</b>		

### **2.2.2. Une pertinence justifiée par l'alignement des activités aux Objectifs de Développement Durable et à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine sur l'Afrique que nous voulons**

Le Gabon, comme l'ensemble des Etats du monde, a pris l'engagement devant la communauté internationale, d'aligner ses politiques nationales de développement aux 17 Objectifs de Développement Durables et aux 7 aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine relatives à l'Afrique que Nous Voulons.

Puisque cela constitue une exigence en matière de gouvernance, d'autant plus que les pays du monde entier doivent rendre périodiquement compte de la manière dont ils participent à l'accélération de ces deux agendas au niveau national, une mise en lien des 12 points de la Déclaration de Politique Générale du Premier Ministre avec les objectifs et les cibles de progrès de ces deux agendas s'est imposée, dans le cadre de ce rapport.

### a. Degré d'alignement de la Déclaration de Politique Générale d'Alain – Claude Bilie – By – Nze et des réalisations des cent jours aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et à leurs cibles

PILIER DE LA DPG	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE VISES	CIBLES DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE A ATTEINDRE
1. Lutte contre la vie chère	ODD 1 et 2	<b>Cible 1.1.</b> D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier ;
		<b>Cible 1.2.</b> Réduire de moitié au moins, la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges qui souffrent d'une forme de pauvreté tel que définie par chaque pays
2. La route	ODD 9	<b>Cible 9.1.</b> Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontalière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel à un coût abordable et dans les conditions d'équité
3. Eau et Energie	ODDs 6 et 7	<b>Toutes les cibles 6</b> cibles de cette ODD sont visées par ce pilier de la Déclaration de Politique Générale du PM <b>Cible 7.1.</b> D'ici 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable ;
4. Santé	ODD 3	Toutes les cibles de l'ODD 3 sont visées
5. Affaires sociales	ODD 10	<b>Cible 10.2.</b> D'ici 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.
6. Emploi	ODD 8	<b>Cible 8.5.</b> D'ici 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur
7. Education et formation	ODD 4	<b>Cible 4.3.</b> D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable. <b>Cible 4.4.</b> D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant de compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat

<p><b>8. Conflit Homme - faune</b></p>	<p><b>ODD 15</b></p>	<p><b>Cible 15.5.</b> Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction ;  <b>Cible 15.7.</b> Prendre des mesures d'urgence pour mettre un terme au braconnage et au trafic d'espèces végétales et animales protégées et d'attaquer au problème sous l'angle de l'offre et de la demande</p>
<p><b>9. Election, CNE, insécurité, Justice</b></p>	<p><b>ODD 16</b></p>	<p><b>Cible 16.1.</b> Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés  <b>Cible 16.3.</b> Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité  <b>Cible 16.9.</b> Garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances</p>
<p><b>10. Relations avec les Institutions</b></p>	<p><b>ODD16</b></p>	<p><b>Cible 16.3.</b> Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous un accès à la justice dans des conditions d'égalité  <b>Cible 16.6.</b> Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux</p>
<p><b>11. Décentralisati on</b></p>	<p><b>ODD11</b></p>	<p><b>Cible 11.3.</b> D'ici 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.  <b>Cible 11.7.a.</b> Favoriser l'établissement des liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale.</p>
<p><b>12. Diplomatie</b></p>	<p><b>ODD17</b></p>	<p><b>Cible 17.1.</b> Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en développement, la mobilisation des ressources nationales, en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes ;  <b>Cible 17.16.</b> Renforcer le partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les Objectifs de développement durable</p>

## b. Degré d'alignement de la Déclaration de Politique Générale aux Aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine sur l'Afrique que nous voulons

PILIER DE LA DPG	ASPIRATIONS DE L'AGENDA 2063 VISEES	CIBLES DES ASPIRATIONS
1. <b>Lutte contre la vie chère</b>	Aspiration 1 : Une Afrique prospère, fondée sur la croissance inclusive et le développement	Eradiquer la pauvreté en une génération, grâce au partage de la prospérité par le biais de la transformation sociale et économique du continent
2. <b>La route</b>	Aspiration 2 : Un continent intégré, uni sur le plan politique et ancré dans les idéaux du Panafricanisme et la vision de la renaissance Africaine	D'ici 2063, l'Afrique ait des infrastructures de classe internationale sur tout le continent, accompagnée de la facilitation des échanges
3. <b>Eau et Energie</b>		
4. <b>Santé</b>		Nous aspirons à ce que d'ici 2063, l'Afrique soit un continent ... où les populations africaines ont un niveau
		et une qualité de vie élevés, une bonne santé et le bien – être
5. <b>Affaires sociales</b>	<b>Aspiration 1</b> : Une Afrique prospère, fondée sur la croissance inclusive et le développement	Nous aspirons à ce que d'ici 2063, l'Afrique soit un continent ... où les populations africaines ont un niveau et une qualité de vie élevés, une bonne santé et le bien – être
6. <b>Emploi</b>		
7. <b>Education et formation</b>		Les citoyens sont bien formés et suffisamment qualifiés ayant pour support la science, la technologie et l'innovation pour une société du savoir qui constitue la norme et où aucun enfant n'est privé de scolarité à cause de la pauvreté ou de toute forme de discrimination

<b>8. Conflit Homme - faune</b>		Les richesses naturelles de l'Afrique, son environnement et ses écosystèmes, en particulier sa faune et sa flore sont riches, valorisées et préservées, et les économies et les communautés sont résilientes au climat
<b>9. Election, CNE, insécurité, Justice</b>	Aspiration 3 : Une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, de respect des droits de l'homme, de justice et d'état de droit	Nous aspirons à ce que l'Afrique soit un continent où les valeurs, les pratiques démocratiques, les principes universels des droits de l'homme, l'égalité entre les hommes et les femmes, la justice et l'Etat de droit seront pleinement ancrés
<b>10. Relations avec les Institutions</b>	Aspiration 3 : Une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, de respect des droits de l'homme, de justice et d'état de droit	Nous aspirons à ce que l'Afrique ait des institutions capables et un leadership transformateur à tous les niveaux
<b>11. Décentralisation</b>		Nous aspirons à ce que l'Afrique ait des institutions capables et un leadership transformateur à tous les niveaux
<b>12. Diplomatie</b>	ASPIRATION 4 : Une Afrique qui agit en tant qu'acteur et partenaire fort, uni et influent sur la scène mondiale	Nous aspirons à ce que d'ici 2063, l'Afrique soit : un acteur qui participe de façon active et égale aux affaires internationales, aux institutions multilatérales, un pilote de coexistence pacifique, de la tolérance et d'un monde juste et viable



## CONCLUSION

Le présent rapport d'activités met en lumière le bilan des actions entreprises par le gouvernement Bilie-by-Nze en cent jours. On y note de grandes avancées, en dépit des contraintes imposées par les imprévus.

Si les cent premiers jours ont surtout été la période de la pose des fondations et des balises de l'exécution des objectifs du Gouvernement, la dynamique de la recherche des résultats engagée par le Premier Ministre devra se poursuivre conformément aux orientations du **Président de la République, Chef de l'État, Son Excellence Ali Bongo Ondimba.**

L'exécution de la feuille de route gouvernementale sera soumise dans les mois à venir à un autre grand défi, celui des échéances électorales. En effet, notre pays le Gabon s'apprête à organiser successivement trois élections : les élections présidentielles, législatives et locales.

# ANNEXE

# DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE DE MONSIEUR ALAIN – CLAUDE BILIE – BY – NZE, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Libreville, Palais Léon MBA, le 24 Janvier 2023

***Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,***

***Honorables Membres du Bureau,***

***Honorables Présidents des groupes parlementaires,***

***Honorables Députés,***

***Mesdames et Messieurs,***

*Je me tiens devant vous ce mardi 24 janvier 2023, alors que l'équipe gouvernementale que j'ai l'honneur de diriger a vécu le drame de perdre l'un de ses membres les plus éminents en la personne de Michael MOUSSA ADAMO, dont le décès tragique nous a plongé dans la consternation, la tristesse et le deuil.*

*Michael MOUSSA ADAMO était un frère et un homme d'Etat engagé, connu pour son amour pour le Gabon.*

*Mes pensées se tournent vers Brigitte son épouse et vers toute sa famille biologique à qui je renouvelle ici les condoléances du Gouvernement.*

*Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, 33 ans après le début de mon engagement politique, me voici devant vous, en qualité de Premier Ministre, Chef du Gouvernement, afin de me livrer à un exercice républicain prévu par les dispositions de l'article 28a de la Constitution qui dispose, je cite : « Dans un délai de 45 jours au plus, après sa nomination et après délibérations du Conseil des Ministres, le Premier Ministre présente devant l'Assemblée Nationale son programme de politique générale qui donne lieu à un débat suivi d'un vote de confiance.» Fin de citation.*

*Je suis donc venu débattre avec vous et solliciter votre confiance, et à travers vous, la confiance du peuple gabonais, dont vous êtes ici les dignes représentants.*

*La confiance, Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, sera le moteur et le socle sur lequel j'entends fixer l'action du Gouvernement que j'ai l'honneur de conduire sous la Haute Autorité du Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Ali BONGO ONDIMBA, au service du Gabon.*

*Je voudrais saisir l'opportunité de l'occasion solennelle qui m'a été offerte, pour lui traduire ma profonde gratitude, la reconnaissance de ma famille ainsi que celle de tous les miens.*

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,**

**Honorables Députés,**

**Mesdames et Messieurs,**

*En portant son choix sur ma modeste personne, pour diriger le Gouvernement de la République à un moment si particulier de l'exercice du mandat que le peuple gabonais lui a renouvelé le 27 août 2016, le Président de la République a démontré, une fois de plus, que tout enfant du Gabon, quels que soient son origine, son rang social, ses convictions religieuses, peut avoir l'opportunité, par son travail, son engagement, son abnégation, de servir son pays au plus haut niveau des responsabilités gouvernementales.*

*Par le choix fait sur ma personne, le Président de la République réitère une position de principe traduite en un engagement politique, à savoir : L'EGALITE DES CHANCES. Ce concept qui signifie que, dans un état de droit démocratique, le mérite et l'effort doivent toujours être récompensés.*

*Me tenant devant vous ce 24 janvier 2023, je suis le visage de l'Egalité des Chances.*

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,**

*Voilà bientôt 7 ans que nous sommes aux responsabilités dans le cadre du deuxième mandat que porte le Président Ali BONGO ONDIMBA.*

*Voilà bientôt 7 ans que des réformes structurelles ont été engagées, pour accentuer la diversification de notre économie afin de la rendre plus robuste et plus résiliente.*

*Voilà bientôt 7 ans que des efforts soutenus sont consentis, notamment dans la construction et la modernisation de nos infrastructures routières, portuaires, aéroportuaires, scolaires, hospitalières et j'en passe.*

*Voilà bientôt 7 ans que nous maintenons le cap pour la transformation du Gabon, tout en préservant notre vivre ensemble et la PAIX qui est notre héritage commun.*

*Et cependant, il reste encore tant de choses à faire. Et il en restera encore beaucoup à faire dans 10 ans, dans 30 ans, dans 50 ans, car la construction d'un pays est un processus long, qui peut avoir ses lenteurs, ses lourdeurs ou ses temps d'accélération.*

*Tout pays est en perpétuelle construction et en perpétuelle modernisation. Le Gabon, notre pays, n'y échappe pas.*

*Pour autant, parvenu à ce stade de notre mandat collectif, celui de la fin dans quelques mois du mandat présidentiel et de la législature en cours, il nous faut répondre à une double exigence.*

*D'une part, poursuivre la mise en œuvre des réformes et des projets engagés, tout en recherchant les meilleures solutions de financement pour finaliser les chantiers qui peuvent l'être ; d'autre part, nous attaquer aux urgences sociales auxquelles nos compatriotes se trouvent quotidiennement confrontés.*

*C'est donc sur cette double exigence, que dis-je, cette double mission, que j'entends inscrire l'action de mon Gouvernement. Continuité et réorientation.*

*Pour avoir été de tous les Gouvernements depuis septembre 2016, je ne renie rien de ce qui a été fait et, en responsabilité, j'engage la continuité des choix stratégiques opérés, même si j'ai conscience que dans certains cas, nous aurions pu faire différemment.*

*C'est le lieu pour moi de rendre hommage à l'action de tous mes prédécesseurs. Je pense en particulier à Madame Rose Christiane OSSOUKA RAPONDA, première femme à avoir occupé les hautes fonctions de Premier Ministre, Chef du*

*Gouvernement, et, désormais première femme à être promue à la prestigieuse fonction de Vice-Président de la République.*

*Une nomination qui conforte le leadership du Président Ali BONGO ONDIMBA dans la promotion de la femme gabonaise.*

*Permettez-moi d'avoir également une pensée toute spéciale pour Emmanuel ISSOZET NGONDET, premier fils de l'Ogooué-Ivindo à m'avoir précédé à cette haute et prestigieuse fonction de Premier Ministre, Chef du Gouvernement.*

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale**

**Honorables députés,**

**Mesdames et Messieurs,**

*A côté de cette nécessaire continuité que j'assume, il me faut vous dire Honorables Députés, que j'assume totalement l'orientation sociale que j'entends donner à l'action de mon Gouvernement.*

**Honorables Députés,**

**Mesdames et Messieurs,**

*Sans que cela n'ait vocation à justifier quoi que ce soit, nous devons à la vérité, de constater que le mandat que nous vivons a été marqué par de nombreux événements imprévisibles et incontournables, qui ont fortement et durablement impacté la vie de la Nation.*

*Il y a d'abord eu en octobre 2018, l'accident de santé du Président de la République Ali BONGO ONDIMBA. Ce fut un événement imprévisible et incontournable qui, deux années durant, a considérablement ralenti l'action de l'Etat.*

*Au demeurant, les institutions gabonaises ont démontré leur solidité et leur capacité à préserver l'Etat et la Nation de nombreux risques auxquels nous étions exposés.*

*Il y a ensuite eu la pandémie de la Covid-19, un événement tout aussi imprévisible et incontournable, qui a impacté l'économie mondiale et le Gabon n'y a pas échappé, même si les décisions prises par le Président de la République ont permis de préserver des vies et de soutenir notre économie.*



*Enfin, la crise russo-ukrainienne que nous aurions pu penser si lointaine, mais dont les effets impactent notre quotidien avec le bouleversement de la chaîne logistique mondiale, la hausse des coûts de l'énergie, des transports et une inflation qui épargne très peu de pays à travers le monde.*

**Honorables Députés,**

**Mesdames et Messieurs,**

*Avant de vous décliner les grandes lignes de l'action que mon Gouvernement va mener, permettez-moi de dire quelques mots sur le cadre macroéconomique de l'année 2022.*

*L'année 2022, s'est caractérisée par un cadre macroéconomique et budgétaire national en amélioration, malgré le ralentissement constaté de l'économie mondiale dont la croissance est établie à 3,2% contre 6,0% en 2021.*

*Ce ralentissement de l'activité économique mondiale, résulte des effets combinés du conflit russo-ukrainien, de la persistance de la pandémie à Covid-19 dans certains pays, et de la hausse record de l'inflation au niveau international.*

*L'adoption de politiques monétaires plus restrictives en vue de freiner l'inflation et la hausse du prix du baril de pétrole et du gaz, sont des facteurs qui ont également contribué à ralentir la croissance mondiale en 2022.*

*En dépit de ce contexte international plutôt défavorable, l'économie gabonaise a été résiliente. En effet, l'activité économique nationale s'est accélérée, atteignant un taux de croissance réelle du PIB estimée à 3%, alors qu'il n'était que de 1,5% en 2021.*

*Cette hausse est la résultante de l'accélération des réformes stratégiques initiées depuis 2021, dont l'objectif principal est de diversifier les sources de création de richesses dans notre pays et ainsi renforcer la résilience de notre économie.*

*La stratégie mise en œuvre s'appuie donc sur deux piliers : l'accélération des réformes économiques d'une part, et d'autre part, la réalisation de projets structurants avec une implication croissante du secteur privé.*

*A court terme, malgré les incertitudes macroéconomiques affichées sur le plan*

*international, le Gouvernement reste déterminé à concrétiser les objectifs fixés par le Plan d'Accélération de la Transformation.*

*De fait, les perspectives macroéconomiques demeurent optimistes. L'activité économique devrait se consolider en 2023 avec un taux de croissance de 3,1%, soutenu par le renforcement des activités hors pétrole.*

*Par ailleurs, pour assurer une bonne gestion des ressources publiques disponibles, nous continuerons à renforcer le contrôle des dépenses et à améliorer la rationalité des dépenses publiques.*

*A ce titre, la maîtrise des dépenses publiques s'articulera autour de 4 axes :*

- Premièrement, la poursuite des réformes visant à contenir la masse salariale sur la période 2020 – 2023, conformément à nos engagements,*
- Deuxièmement, la systématisation de la mise en concurrence et le renforcement des marchés publics, pour lutter contre la corruption, la surfacturation et assurer ainsi à l'Etat la fourniture de biens et services dans les limites budgétaires fixées par la loi des finances ;*
- Troisièmement, l'optimisation de la gestion du patrimoine immobilier de l'Etat ;*
- Enfin, quatrièmement, le renforcement du pilotage et du contrôle des services publics personnalisés afin de contenir les dépenses de subventions conformément aux objectifs du PAT.*

*Outre la maîtrise des dépenses, nous devons améliorer l'exécution des dépenses d'investissement.*

*Cet objectif nécessite avant tout, le renforcement du cadre institutionnel à travers une réglementation qui obligerait à ne retenir, pour prise en charge par le budget de l'Etat, que des projets ayant fait l'objet d'études, première condition d'une exécution réussie.*

*Mon Gouvernement renforcera les mécanismes de collecte des recettes tout en s'attendant à une gestion pluriannuelle des projets d'investissements publics, par le recours à une programmation triennale.*

*Nous maintiendrons également le dialogue avec nos partenaires multilatéraux à qui nous présenterons les axes majeurs de l'orientation sociale que nous donnons à notre action publique.*

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,  
Mesdames et Messieurs,**

*Les hautes instructions du Président de la République, aussi bien que les tournées que j'ai effectuées à travers le Gabon au titre de mes précédentes responsabilités gouvernementales, m'ont convaincu de la nécessité de donner une orientation sociale à l'action de mon Gouvernement.*

*Ceci s'est d'autant plus affirmé que partout où nous sommes passés, les membres du Gouvernement qui m'accompagnaient et moi-même avons pu noter les attentes urgentes de nos compatriotes, aussi bien en matière de santé, d'éducation, de formation professionnelle, qu'en matière d'emploi et de lutte contre la vie chère.*

*Aussi en me tenant devant vous, c'est un fils du Gabon ayant parcouru les neuf provinces de notre pays qui vous parle.*

*Si l'Assemblée Nationale veut bien m'accorder sa confiance, le Gouvernement que je conduis va s'attaquer sans délai aux préoccupations majeures qui nous ont été exprimées par les populations gabonaises et qui, fort heureusement, font partie de la feuille de route définie par le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA.*

*Cette feuille de route, nous l'avons déclinée en 12 points nécessitant une action urgente et coordonnée. Ces 12 points sont :*

### **La lutte contre la vie chère**

*La hausse des prix des denrées alimentaires et d'autres biens de grande consommation crée le désarroi auprès de nos populations. En plus de certaines mesures déjà adoptées, notamment la nouvelle mercuriale des prix, le Gouvernement va adopter d'autres mesures urgentes pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages.*

*Il s'agira, entre autres, de lutter contre la parafiscalité et de supprimer tous les prélèvements non prévus par la loi des finances et qui ont été créés par des textes réglementaires, au niveau central, déconcentré ou décentralisé de l'Etat.*

*La lutte contre la vie chère est une question de grande importance qui, comme chacun l'a constaté, a fait l'objet de la création d'un département ministériel dédié, avec à sa tête un Ministre d'Etat.*

*Dans les prochains jours, je réunirai les départements ministériels concernés par cette question en vue d'organiser, courant mars 2023, les assises nationales contre la vie chère. Elles réuniront les professionnels du secteur, l'administration publique, les collectivités locales, la grande distribution, les revendeurs, les syndicats de commerçants et les associations de consommateurs.*

*Un examen minutieux de la structure des prix devra être opéré à l'issu duquel le Gouvernement fixera les marges bénéficiaires acceptables.*

*Pour rappel, sur décision du Président de la République, le prix de certaines denrées alimentaires de première nécessité avait déjà été bloqué et d'autres produits indispensables à la vie quotidienne ont été subventionnés.*

*Pour d'autres encore, l'Etat s'est privé d'une trentaine de milliards de francs de recettes afin de contrôler les prix.*

*Toujours sensible au pouvoir d'achat des ménages, le Chef de l'Etat avait décidé de maintenir la gratuité des transports dont le coût annuel est de 13 milliards de FCFA.*

*Cette mesure sera étendue à l'ensemble des capitales provinciales et grandes villes de notre pays.*

*Mais le pouvoir d'achat, c'est aussi la question des loyers. J'engage le Ministère de l'Habitat, en lien avec les collectivités locales, à mener une réflexion sur la structure et l'encadrement des loyers.*

*De même qu'il importe de se pencher sur les plaintes récurrentes dans l'opinion relativement à la question foncière qui fait déjà l'objet d'un important contentieux devant nos cours et des tribunaux. Mon Gouvernement s'engage à réviser la loi foncière afin de mieux protéger nos compatriotes face à la tentation de plus en plus forte de la spéculation, et donc de l'appropriation indue de nos terres au détriment de leurs premiers occupants.*

## **La route**

*Le glissement de terrain survenu au PK333 du chemin de fer transgabonais, entre les gares d'Offoué et de Booué dans la nuit du 23 au 24 décembre 2022, est venu nous rappeler l'importance et l'urgence de renforcer et de préserver notre réseau routier national. C'est dans cette optique que les travaux de la première phase de la Transgabonaise entre le PK24 et le PK105 seront prochainement livrés, assurant une liaison routière très fluide entre Libreville et Nsile, sur la Route Nationale 1.*

*La deuxième phase de ce projet qui comprend les tronçons Nsile-Bifoun (63km) et Bifoun-Ndjolé (56km), sera lancée au courant du premier semestre 2023.*

*D'autres travaux seront lancés dans les mois à venir pour le pavage des voiries de Bitam, Boumango, Mbigou, Moulengui-Binza et Oyem.*

*Il nous faudra, dans le même temps, trouver les mécanismes les mieux adaptés pour la relance et l'achèvement de certains projets routiers à l'arrêt depuis quelques années.*

*Il s'agit entre autres des tronçons Ovan-Makokou, Moanda-Bakumba, Ndendé-Tchibanga, Tchibanga-Mayumba et Forasol-Mbega.*

*Qu'on s'entende bien : mon engagement n'est pas de terminer ces tronçons de route avant le mois d'août 2023. J'indique clairement que mon Gouvernement s'attachera à trouver des solutions en vue de la reprise et de l'achèvement de ces travaux.*

*Par ailleurs, au-delà des chantiers routiers bitumés, il est urgent d'assurer la réhabilitation du réseau routier en terre, car son état de forte dégradation actuelle constitue une entrave à la liberté de mouvement des populations, autant qu'elle constitue un goulot d'étranglement pour la circulation des biens.*

*A cet effet, j'ai demandé au Ministre des Travaux publics d'élaborer un programme d'urgence en vue de la reprise, sans délai, des travaux d'entretien des routes en terre, en entreprises et en régie.*

*Ce programme devra permettre la remise à niveau d'environ 1452 km de routes en terre, notamment l'axe majeur qu'est la voie dite économique reliant Libreville à Franceville via Alembè.*

*Ces travaux seront financés pour partie par le budget de l'Etat et pour l'autre partie, par l'implication des opérateurs économiques des secteurs forêts, bois, mines et pétrole, principalement.*

*Dans la nomenclature gouvernementale actuelle, le Président de la République et moi-même, conscients de l'urgence que constitue la réhabilitation du réseau routier national, avons choisi d'ajouter aux missions du Ministère des Travaux Publics, de l'Equipement et des Infrastructures, celle de la connexion des territoires.*

*L'engagement de mon Gouvernement est de parvenir dans des délais raisonnables, à rendre carrossables par toutes saisons nos routes en terre.*

*Nous devons donc par-delà les marchés confiés aux PME, nous employer à rééquiper les subdivisions des travaux publics dans nos provinces.*

## **Eau et Energie**

*Dans le domaine de l'Eau et de l'Energie, nous allons accentuer les efforts déjà engagés par le Gouvernement sur l'ensemble du territoire national, afin d'améliorer l'accès à l'eau et à l'électricité.*

*Cet effort soutenu se fera à travers trois (3) programmes principaux :*

- LE PIAEPAL d'un montant de 77 milliards de francs CFA pour le Grand Libreville;*
- Le PASMIR Programme d'Accès aux Services de base en Milieu Rural, d'un montant de 35 milliards de francs CFA sur l'ensemble du territoire ;*
- Et les projets prioritaires sur l'ensemble du territoire, d'un montant de 11 milliards de francs CFA.*

*A côté de ces programmes, le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre des projets en PPP ou en investissements directs étrangers au nombre desquels le barrage hydroélectrique de Kinguéle aval, des barrages hydroélectriques FE 2 et Impératrice, les centrales photovoltaïques de Ayeme Plaine dans l'Estuaire, et de Mouila dans la Ngounié, pour ne citer que ceux-là.*

*Par ailleurs, la SEEG, le CNEE, et la Société de Patrimoine poursuivront leur programme d'investissement.*

*En outre, je demande au Ministre de l'Energie d'accélérer le processus d'interconnexion avec la Guinée Equatoriale, dans le cadre du Pôle Energétique d'Afrique Centrale, organisme de la CEEAC.*

*Le Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques s'attèlera à accentuer la dynamique amorcée en vue de répondre à l'urgence de l'accès à l'eau potable et à l'énergie électrique, tout en diversifiant les sources de production.*

## **Santé**

*Concernant la Santé, l'amélioration de l'offre de soins avec l'Opérationnalisation des Régions et Départements Sanitaires, matérialisée par des chantiers dont la fin est prévue pour juin 2023. Il s'agit :*

- de la construction de l'Institut de Maladies Infectieuses d'Owendo, des hôpitaux de la Peyrie, de Nzeng-ayong, de Ntoum et d'un Centre Opérationnel d'Urgences de Santé Publique ;*
- de la réhabilitation de plusieurs infrastructures sanitaires à l'intérieur du pays notamment à Akieni, Léconi, Okondja, Moanda, Fougamou, Ndendé, Ovan, Mvadi, Mokeko, Mitzic, Medouneu et l'hôpital d'Ebeigne.*

*Ce programme se poursuivra par les travaux de réhabilitation des centres hospitaliers de Franceville, Mouila, Makokou, Port-Gentil et Oyem.*

*Concernant les plateaux techniques, il est prévu la réhabilitation de la salle de cathétérisme cardiaque du CHUL, le renforcement des équipements de traumatologie au CHU d'Owendo, l'acquisition des Scanners pour l'hôpital de la Peyrie, les CHR de Franceville, Lambaréné, Koulamoutou et Port-Gentil.*

*Pour le CHR de Tchibanga, cette structure sanitaire sera dotée d'une nouvelle centrale d'Oxygène pour favoriser la reprise des interventions chirurgicales.*

*En outre, dans le but d'améliorer l'accès aux soins des populations et de répondre à leurs besoins sociaux dans les zones reculées, certaines actions urgentes seront engagées, notamment :*

- l'organisation des caravanes de médecine itinérante dans les départements reculés, à l'exemple de Ndangui qui a reçu le week-end dernier une caravane médicale.*



- l'organisation des missions médicales dans les CHR pour renforcer les équipes locales. A cet effet, une mission de médecins chirurgiens est prévue se rendre demain, 25 janvier 2023 dans la province du HautOgooué.

Ces missions médicales, constituées de spécialistes, seront systématisées afin d'offrir des soins de qualité aux populations de l'arrière-pays, et éviter les évacuations sanitaires par la route qui exposent les malades et leurs accompagnants à d'autres risques que la maladie

- l'organisation à compter du mois de février, des journées médico sociales au cours desquelles les populations pourront bénéficier de consultations médicales, de la vaccination, du dépistage du diabète, de l'HTA, de moustiquaires imprégnées, l'établissement des actes de naissance et l'enrôlement pour l'immatriculation à la CNAMGS

- la disponibilité des médicaments avec la réforme de l'Office Pharmaceutique National (OPN) amorcée depuis l'année 2021. Elle a permis la mise en place des pharmacies hospitalières dans les trois (3) Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) à Libreville et Owendo.

Ce programme va s'étendre au niveau des Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) de Koulamoutou, Lambaréné, Tchibanga, Makokou, Mouila, Port-Gentil, Oyem et au Centre Hospitalier Universitaire Amissa BONGO de Franceville.

De même, pour assurer la disponibilité des médicaments dans les formations sanitaires en partenariat avec la Santé Pharmaceutique, une subvention de 2 milliards a été allouée pour les dispensaires et les centres médicaux.

- La réouverture des Ecoles Provinciales de Formation et d'Action Sanitaire et Sociale (EPFASS) de Mouila et de Makokou et le lancement du concours de l'INFASS.

Ce sont plus de 650 personnes qui pourront intégrer ces établissements de formation des sciences de la santé par voie de concours, d'ici à juin 2023.

J'engagerai également des discussions avec nos partenaires de l'UNICEF et de l'OMS, afin d'accroître la surveillance des maladies évitables par la vaccination telles que la poliomyélite, la rougeole, le tétanos néonatal ou encore la fièvre jaune.

## **Affaires sociales**

*Concernant la politique sociale, nous accentuerons l'amélioration de la prise en charge des personnes vulnérables et la protection des droits de la femme. Il est prévu à cet effet :*

*- la réforme de la gouvernance de la CNSS et de la CNAMGS avec une forte implication du secteur privé, conformément aux très hautes instructions du Président de la République, en vue de sécuriser le paiement des pensions et améliorer les prestations sociales.*

*- L'ouverture des centres NDOSSI et AKOMGHA pour la prise en charge des enfants autistes et trisomiques ;*

*- Le paiement des pensions de retraites. Il est important de noter que le Président de la République, Chef de l'Etat a alloué une enveloppe de 10 milliards de FCFA pour la prise en charge de 5000 nouvelles pensions. Je suis heureux d'annoncer que le paiement est effectif depuis ce matin.*

*- Le Gouvernement se penchera également sur la question des retraités du secteur public, avec une écoute active sur leurs attentes.*

*Nous lancerons à compter du mois de mars prochain, un programme d'aide aux activités génératrices de revenus pour les Gabonais Economiquement Faibles, afin de les aider à mieux faire face à l'impact de la Covid-19 sur leurs activités.*

*Nous rendrons effective la carte d'invalidité pour octroyer des facilités aux personnes vivant avec un handicap dans les domaines de la santé, de l'éducation, du transport, du logement, du sport et de l'emploi ainsi que l'acquisition des équipements spécifiques.*

*Nous intensifierons la mise en œuvre du programme Gabon-Egalité, avec l'accompagnement de la Fondation Sylvia BONGO ONDIMBA dans les provinces du Gabon afin que les femmes puissent mieux connaître leurs droits à travers la législation actuelle.*

*C'est le lieu de saluer la forte implication de Madame Sylvia BONGO ONDIMBA, Première Dame du Gabon, et de lui présenter l'hommage de notre déférente*

reconnaissance pour les actions multiples qu'elle mène en faveur des personnes vulnérables.

Pour rappel, des lois en faveur d'une meilleure protection des droits de la femme ont été adoptées et mises en œuvre. C'est dans ce cadre que récemment, le Centre d'accueil Gabon-Egalité a vu le jour afin de recevoir et accompagner les personnes victimes de violences basées sur le genre.

## **Emploi**

Pour ce qui est de la lutte contre le chômage et particulièrement celui des jeunes, priorité absolue du Chef de l'Etat, des réformes fortes et audacieuses ont été implémentées par le Gouvernement à la faveur d'un dialogue public-privé soutenu et pragmatique avec les pourvoyeurs d'emploi.

Afin d'encourager la relance des emplois et de corrélérer l'offre de formation aux besoins du marché, des transformations profondes de l'offre de formation professionnelle, du Code du travail et de l'Office National de l'Emploi, devenu le Pôle National de Promotion de l'Emploi, ont été réalisées.

Ainsi, le Gouvernement a mis un accent prioritaire sur la valorisation des métiers porteurs d'emplois conformément à l'expression des besoins en capital humain des entreprises.

En parallèle, la nouvelle législation du travail promulguée en novembre 2021, a codifié plusieurs formes contractuelles d'emploi destinées à favoriser l'insertion et la réinsertion des jeunes, tout comme la reconversion professionnelle des demandeurs d'emplois.

Ces nouveaux contrats constituent la base des programmes d'accompagnement à l'Emploi et à l'auto-emploi mis en œuvre par le Pôle National de Promotion de l'Emploi, lesquels ont généré près de 3000 emplois jeunes sur la seule année 2022.

C'est pourquoi, conformément aux nouvelles dispositions du code du travail, et en vue de poursuivre les efforts de relance des emplois de façon significative, le Gouvernement rappelle aux entreprises d'au moins trois (3) ans d'existence et comptant plus de vingt (20) salariés, l'obligation qui leur est faite de recruter des jeunes dans le cadre de ces programmes dans la limite de 5% de leurs effectifs.

*Ceci se fera sur l'ensemble des entreprises présentes sur les bassins d'emploi des 9 provinces du Gabon.*

*Par ailleurs, tout en affirmant la volonté de maintenir l'attractivité d'investissement de notre pays, et toujours dans l'objectif de lutter contre le chômage, le Gouvernement décide que l'octroi des autorisations de travail de la main d'œuvre étrangère sera dorénavant subordonné à l'obligation légitime de recruter des nationaux dans le cadre des programmes d'accompagnement à l'emploi, afin de favoriser la formation et l'insertion professionnelle des Gabonais.*

*A cet effet, le Gouvernement que je conduis, s'attachera à veiller au strict respect de ces obligations et attend des entreprises un engagement franc et pragmatique en faveur de l'emploi des nationaux.*

*Enfin, il y a lieu d'indiquer que l'action du Gouvernement pour la lutte contre le chômage s'inscrit également dans la promotion de l'entrepreneuriat national et l'auto-emploi.*

*Afin de matérialiser cette ferme volonté de créer un tissu de PME solides et prospères, il a été procédé, le 18 janvier, à la signature d'une convention entre la Société de Garantie Gabonaise et la BICIG, matérialisant la mise à disposition d'un montant de 2,5 milliards de francs CFA, constitutif d'un fonds de garantie destiné au financement des PME.*

*Ces PME pourront ainsi se structurer, améliorer leur rentabilité et créer des emplois.*

*D'autre part, des efforts identiques seront consentis avec le Fonds PNPE Entreprendre, pour favoriser l'auto-emploi vecteur de la lutte contre le chômage.*

*Ces fonds de garantie ont vocation à être mis à la disposition d'établissements de micro-crédit afin d'accompagner les porteurs de projets et les entrepreneurs déjà en activité, pour des montants de l'ordre de 500.000 francs CFA à 5.000.000 de francs CFA selon les besoins identifiés.*

*Le Gouvernement entend donc solliciter l'adhésion, la solidarité et la proximité des grandes entreprises, afin d'encourager la sous-traitance avec les PME locales dans le cadre de la préférence nationale.*

*Toutes ces décisions s'inscrivent dans le patriotisme social et économique que le*

*Gouvernement entend inscrire de façon pérenne avec les entreprises du secteur privé dans un partenariat franc, sincère, et empreint du respect des engagements pris, en contrepartie des concessions consenties par l'Etat.*

*Dans le secteur public, les efforts de recrutement initiés depuis 2019 et qui ont permis l'intégration de près de 10.000 jeunes à la Fonction Publique vont se poursuivre de façon progressive suivant les accords conclus avec les partenaires sociaux.*

*La continuité de cette dynamique sur l'année 2023, impactera une cible de 3000 jeunes dont les promotions ENS et ENSET 2019 à 2022 et le personnel de santé. Une opération d'optimisation des ressources humaines de l'Etat est également en cours de réalisation avec l'organisation de concours dont les besoins ont été préalablement identifiés et programmés budgétairement, à l'instar du concours d'entrée à l'Ecole Nationale de la Magistrature lancé en 2021 ou encore du concours d'entrée à l'Institut de Formation et d'Action Sociale et Sanitaire (INFASS) qui se tiendra dans les prochaines semaines, pour un besoin exprimé par le Ministère de la Santé de 437 personnes.*

*Concernant les relations avec le secteur privé, le Gouvernement souhaite insuffler une nouvelle dynamique dans sa relation avec les entreprises sans lesquelles les efforts pour relancer l'économie seraient vains.*

*Nous voulons que cette volonté se matérialise par la signature d'un pacte de responsabilités réciproques, impliquant une démarche de dialogue continu patriotique, pragmatique et de proximité dans l'intérêt économique, industriel et social de notre pays.*

*Dans le cadre de cette relation bâtie sur une écoute privilégiée des préoccupations sectorielles, chaque partie s'engagera au respect de ses obligations et devoirs.*

*La préférence nationale et la solidarité des grandes entreprises envers les PME locales pour leur éligibilité à la commande publique qualitative, constituent une forte attente du Gouvernement.*

*Ce pacte de responsabilités nous conduira vers un mieux vivre ensemble, avec des relations franches et directes, nécessaires à la conduite conjointe des actions fortes, une mise en commun de nos moyens pour la profitabilité, pour le développement local dans l'intérêt général, pour lutter contre les maux qui*

*minent l'environnement des affaires, la corruption, la fraude fiscale et douanière, la labélisation des entreprises citoyennes, le respect des délais de paiement des marchés, l'allègement des procédures de règlement, la réduction de la parafiscalité.*

*C'est ensemble que nous construirons un tissu économique solide, prospère, garant de croissance et créateur d'emplois.*

### **Education et formation**

*Les efforts de construction de nouvelles salles de classe vont se poursuivre, car en plus des 10.000 nouvelles places au primaire et au secondaire qui seront disponibles, ce sont 20.000 places supplémentaires qui seront créées pour nos enfants, à partir de cette fin d'année 2023.*

*Aussi, des actions majeures permettront-elles de relever les principaux défis liés à la gouvernance des départements en charge de l'éducation et des établissements d'enseignement scolaires et universitaires, par la valorisation de l'enseignement technique et professionnel, la promotion de l'excellence, le maintien de l'apaisement du climat social, et la lutte contre les violences scolaires.*

*Par ailleurs, nous procéderons à l'ouverture de nouveaux centres de formation professionnelle, notamment celui de Tchengué, et à la finalisation de la construction des universités de Port-Gentil et du Cap Estérias.*

*Mon Gouvernement se penchera en outre, sur la situation plus que préoccupante de l'Université Omar BONGO et de l'USTM. Ces deux universités méritent en effet toute l'attention du Gouvernement. Des propositions concrètes seront présentées dans les prochaines semaines.*

### **Conflit homme-faune**

*Notre pays a engagé des politiques volontaristes de préservation de l'environnement et des écosystèmes.*

*Au-delà du respect de nos engagements internationaux, cette politique vise d'abord à préserver l'avenir de nos enfants et à contribuer à la lutte contre les changements climatiques.*

*Cependant, force est de constater que cette politique ne se fait pas sans heurt, notamment avec ce qu'il est désormais convenu d'appeler le conflit homme-faune, particulièrement le conflit homme-éléphant.*

*Les nombreuses rencontres tenues au plan provincial aussi bien qu'au plan national ont arrêté un panier de solutions avec entre autres, la pose de barrières collectives et individuelles quand c'est possible, des battues administratives sous conditions, et l'indemnisation des victimes ou de leurs ayants droit.*

*A ce stade, est-il besoin de rappeler que, la vie des gabonais compte plus que tout et est au-dessus de toute autre considération. Il n'est donc pas vrai de penser que la politique de préservation se ferait au détriment des populations gabonaises.*

*Aussi, j'engage le Gouvernement à mettre en œuvre la décision de procéder à l'indemnisation des victimes d'ici à la fin du mois de mars 2023.*

*Ce délai doit constituer le début de cette opération, qui comme chacun peut en convenir, pourrait s'avérer complexe.*

## ***Elections, CNIE, Insécurité et Justice***

***Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,***

***Honorables Députés,***

***Mesdames et Messieurs,***

*Pour la première fois de son histoire, notre pays va connaître cette année 2023 la tenue de trois (3) consultations électorales: l'élection du Président de la République, l'élection des Députés à l'Assemblée Nationale et celle des conseillers municipaux et départementaux.*

*Il s'agira d'un défi majeur lancé à la classe politique dans son ensemble et aux citoyens gabonais en général.*

*Par sa tradition de paix et de stabilité, notre pays doit aborder ces échéances avec sérénité, car il s'agit du Gabon et de son avenir.*

*C'est pourquoi, désireux d'établir un climat politique apaisé, le Président de la République, Chef de l'Etat a bien voulu appeler à une concertation politique, à*



*laquelle un nombre important de partis politiques et de personnalités ont déjà répondu positivement.*

*Le Gouvernement s'emploiera, pour ce qui est de ses missions, à réunir toutes les conditions pour la tenue de ce moment d'échange et de partage d'idées entre Gabonais.*

*C'est le lieu d'appeler à nouveau à la responsabilité de tous et à la contribution de chacun. Nous devons tout mettre en œuvre pour sortir de la démocratie de la confrontation violente, pour une démocratie plus apaisée, faite d'écoute, de conciliation, et de prise en compte du point de vue de l'autre, même minoritaire.*

*A ce sujet, il me faut relever, que la vérité, si elle existe, n'a pas de camp, elle est la vérité, que la justice, lorsqu'elle existe, doit être la même pour tous, et que la paix, la vraie paix consiste pour chacun à connaître sa place et à s'y tenir.*

*Dans le processus conduisant à la tenue des consultations électorales, le Gouvernement, comme prévu par la loi, s'emploiera à mettre en place le Centre Gabonais des Elections (CGE).*

*Pour rappel, les principales étapes de la mise en place du bureau du CGE conformément à l'article 12a de l'ordonnance n°004/PR/2018 du 26 janvier 2018 sont :*

- La transmission par les différents partis ou groupements de partis politiques de la majorité et de l'opposition, des listes de leurs postulants aux différents postes à pourvoir ;*
- La mise en place du comité ad hoc en charge de la réception et de l'examen des dossiers de candidatures ;*
- L'appel à candidatures au poste de président du CGE par la commission ad hoc ;*
- La mise en place du collège électoral spécial. Il convient de souligner qu'il n'est pas antinomique de procéder au renouvellement du bureau du CGE avant la tenue de la concertation politique appelée par le Président de la République, ceci afin de répondre à l'attente légitime de la classe politique dans son ensemble et, pour le Gouvernement, d'appliquer la décision de la Cour Constitutionnelle, qui, comme chacun le sait, s'impose à tous.*

*Sur l'établissement de la Carte Nationale d'Identité Electronique, (CNIE), comme nous le savons, en tant que document officiel, elle est délivrée à tout citoyen par les pouvoirs publics, et sert avant tout, à attester de la réalité de sa nationalité et d'accomplir quotidiennement les actes de gestion et de dispositions liés à sa vie courante (transactions bancaires, acquisition ou cession de biens divers, soins médicaux etc.).*

*Bien plus qu'une simple formalité administrative, la CNIE consacre l'appartenance à la Patrie.*

*En conséquence de quoi, il est légitime de comprendre l'impatience de nos concitoyens qui en sont dépourvus et ceux pour qui, elles sont arrivées à expiration.*

*C'est pourquoi le Gouvernement s'attèle à lancer sa production.*

*La phase technique préalable au démarrage des opérations d'enrôlement ayant été achevée, notamment avec la livraison de l'Application de l'Interface de Programmation (API) et le renouvellement de la chaîne de production de la Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration (DGDII), l'officialisation du calendrier de ces opérations de collecte de données des citoyens devrait être faite dans les toutes prochaines semaines.*

*Au terme de ce processus, notre pays pourra se féliciter de posséder l'une des CNIE les plus fiables et les plus sécurisées à l'échelle du continent.*

*Ce sont d'ailleurs les faiblesses constatées en matière de sécurité et de fiabilité dans l'ancienne CNI, qui ont amené le Gouvernement à dénoncer le contrat qui le liait à son ancien partenaire technique, interrompant ainsi la poursuite de sa production et de sa délivrance.*

*Sur la révision de la liste électorale, les aspects techniques inhérents à la révision de la liste électorale étant en cours d'achèvement, notamment la formation des grands formateurs, la mise à disposition et checking de l'équipe d'enrôlement, il est très raisonnablement envisageable que les opérations de révision à proprement parlé soient lancées d'ici au mois de mars 2023.*

*Ces opérations, compte tenu du calendrier scolaire, se dérouleront principalement, dans les mairies, les préfectures et les sous-préfectures, et, pour les zones dépourvues d'infrastructures suffisantes, des équipes mobiles seront déployées.*

*En ce qui concerne les conditions d'inscriptions sur les listes électorales, définies par la loi, il ne nous paraît pas superfétatoire de rappeler que, outre la présentation de la Carte Nationale d'Identité, les candidats à l'inscription sur la liste électorale peuvent également, pour se faire enrôler, présenter un passeport ordinaire, un acte de naissance ou un jugement supplétif.*

### **Honorable Députés**

#### **Mesdames et Messieurs,**

*S'agissant du régalien, j'entends engager mon Gouvernement sur le renforcement de la sécurité des personnes et des biens, car nous ne le dirons jamais assez, la sécurité est la première des libertés.*

*Aussi, face à l'insécurité grandissante tant à Libreville qu'à l'intérieur du pays, un engagement quotidien des forces de sécurité pour un maillage efficace du territoire national devra être de mise.*

*Pour ce faire, j'entends demander :*

- *Le renforcement des contrôles aux points d'entrées aux frontières, pour une meilleure gestion des flux migratoires ;*
- *La mise hors d'état de nuire des différents gangs qui écument nos principales villes et commencent à se répandre dans nos campagnes ;*
- *La lutte contre l'insalubrité et l'occupation anarchique du domaine public.*

*Des arbitrages seront effectués en vue de renforcer les personnels et doter nos forces en moyens matériels et logistiques suffisants pour remplir leurs missions.*

*Pour ce qui est de la justice sociale, mon Gouvernement poursuivra les efforts de mes prédécesseurs en promouvant une justice équitable et accessible à tous, avec en toile de fond une lutte résolue pour le rétablissement des droits des orphelins, des enfants vulnérables, des personnes âgées en situation d'extrême précarité et des conjoints survivants.*

*Dans ce cadre, l'action de mon Gouvernement s'articulera autour de la poursuite des réformes juridiques et institutionnelles.*

*De plus, sur le plan infrastructurel, les établissements spécialisés tels que le Centre de Protection et de Promotion Sociale des droits des Femmes victimes de violences, l'Observatoire des Droits de la Femme, le Centre de protection des mineurs etc., seront renforcés.*

*Mon Gouvernement entend également renforcer la lutte contre la criminalité, le grand banditisme et la corruption.*

### **Relations avec les institutions**

*S'agissant des relations entre le Gouvernement et les autres institutions, nous mettrons tout en œuvre pour les fluidifier et les renforcer.*

*Nous entretiendrons un dialogue permanent avec le Parlement en vue d'améliorer le rythme de production de nos lois et leur qualité.*

*J'entends également améliorer les relations entre le Gouvernement et les autres acteurs de la vie de la Nation, les partis politiques de la majorité comme de l'opposition, les syndicats, les organisations de la société civile, les acteurs religieux et les acteurs culturels.*

*Je mettrai un accent particulier dans l'amélioration des relations entre le Gouvernement et les médias. Une attention soutenue devra leur être portée.*

*Me fondant sur les dispositions de la Constitution, je m'engage à proposer l'institution d'une journée de prière pour la Nation.*

**Honorables Députés,**

**Mesdames et Messieurs,**

*Nous sommes un peuple de croyants et en tant que tel, nous devons assumer de nous en remettre à la puissance tutélaire du Créateur, quel que soit le nom qu'on lui donne ou la religion à laquelle on appartient.*

*Me fondant sur les Saintes Ecritures pour les Chrétiens, il est écrit dans II Chroniques chapitre 7 verset 14, je cite « Si mon peuple sur qui est invoqué mon nom s'humilie, prie, et cherche ma face, et s'il se détourne de ses mauvaises voies, je l'exaucerai des cieus, je lui pardonnerai son péché, et je guérirai son pays. »*

*Par ailleurs, je demanderai au Ministre de la Culture de travailler à la création et la mise en place d'un Conseil National des Rites et Traditions.*

## **Décentralisation**

*En matière de décentralisation, de cohésion et de développement des territoires, le Gouvernement mettra tout en œuvre pour rendre la décentralisation effective. Pour ce faire, nous allons accélérer le transfert des compétences de l'Etat aux collectivités locales et nous mettrons en œuvre le fonds de péréquation des collectivités locales.*

*En ce qui concerne le transfert des compétences, il est à noter que, outre le cadre juridique qui a été adopté, un Secrétaire Permanent du Comité Technique de la Décentralisation a été désigné.*

*Aussi, au cours de l'année 2023, les premières réunions des commissions provinciales et nationales se tiendront et les premiers transferts de compétences pourront avoir lieu.*

*Au plan politique, je proposerai la création de la Conférence des Territoires sous l'autorité du Président de la République, Chef de l'Etat. Ce cadre regrouperait outre les élus, des personnels de commandement et certains auxiliaires et chefs coutumiers.*

## **Diplomatie**

*En matière de politique étrangère, le Gabon va continuer à marquer sa présence sur la scène internationale, afin de rendre sa voix davantage audible et crédible. Il poursuivra la promotion et la défense de ses positions sur les différents enjeux régionaux, continentaux et mondiaux. Dans cette perspective, notre pays assurera, dès le 25 février prochain, la présidence en exercice de la CEEAC. Libreville abritera également, les 1er et 2 mars, le « One Forest Summit », que le Gabon organise conjointement avec la France.*

*Les autres grands rendez-vous que notre pays se doit d'honorer, pour porter sa voix, sont notamment aux Nations Unies (Assemblée générale, Conseil de Sécurité et Conseil des Droits de l'Homme), à l'Union Africaine, à la CEMAC, à la Commission du Golfe de Guinée, à l'UNESCO et à l'Organisation Internationale de la Francophonie.*

Notre action extérieure se portera également à l'endroit des Gabonais de l'étranger. En plus de renforcer notre protection consulaire, nous allons améliorer notre assistance à leur endroit, grâce à des mécanismes d'insertion professionnelle et d'accompagnement à l'investissement.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,**

**Honorables Députés,**

**Mesdames et Messieurs,**

J'ai indiqué au début de mon propos que par ma nomination le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA a fait le choix d'accorder sa chance à un enfant du Gabon.

Je me définis comme un fils du Gabon, parce que ma naissance et ma vie ressemblent à celles de la majorité de nos compatriotes. Né dans une famille gabonaise normale, d'un père fonctionnaire des PTT, NZE AYONG MINKO Roger, aujourd'hui disparu et de N'NOH SALLA Hélène, disparue elle aussi, j'ai fait mes études primaires dans les écoles de brousse et c'est par le biais du concours d'entrée en sixième que j'intègre l'Ecole Secondaire des Cadets de la Police (ESCAP), où je suivrai un enseignement général et un enseignement militaire jusqu'en classe de Terminale.

De cette vie d'enfance, j'ai appris le sens du partage et de l'amitié, car nous ne possédions rien en propre et ce qui appartenait à l'un appartenait aux autres : le partage.

De cette période, j'ai également appris le patriotisme, l'amour de son pays, le culte de ses symboles, le respect de ses valeurs au premier rang desquelles le travail et la justice. Le travail ! Mes parents, mes encadreurs, mes enseignants m'ont appris que seul le travail libère.

J'ai également appris le courage, le courage d'assumer ses idées et ses opinions, mais aussi le courage de tendre la main au plus petit ou au plus faible, le courage de n'avoir peur de rien, mais de respecter chacun.

Mes années de fac m'ont appris l'engagement militant. J'ai donc appris à défendre des causes justes sans contrepartie.

*Mon engagement politique est connu de tous, nul besoin d'y revenir. Ce que je sais, c'est que rien ne m'a été offert.*

*C'est le lieu pour moi de remercier le Père MBA ABESSOLE auprès de qui j'ai acquis la rigueur au travail et avec qui j'ai découvert le Gabon profond.*

*Je voudrais également rendre hommage à Omar BONGO ONDIMBA, qui, au sortir de la Présidentielle de 2005, m'a appelé au Gouvernement pour la première fois en qualité de Ministre Délégué. Après du Président Omar BONGO ONDIMBA, j'ai appris l'écoute et la fidélité.*

*Dans un registre différent, je me dois de saluer la mémoire de Pierre MONSARD SIEGU qui, au Département des Lettres Modernes, a été pour moi un modèle de rigueur intellectuelle.*

*Et pour être complet, mon engagement chrétien m'a enseigné la crainte de Dieu, l'amour du prochain, mais par-dessus tout une foi inébranlable dans les valeurs d'Egalité, de Justice, de Travail et de Partage.*

*A la jeunesse qui me regarde, je rappelle que les difficultés de la vie quotidienne, je les ai connues. Tout comme j'ai connu l'angoisse de ne pouvoir faire face à ses obligations. Je sais ce que cela représente.*

*Souvent il m'est arrivé de me tromper, mais chaque erreur m'a enseigné. Il m'est également arrivé de commettre des fautes que j'ai payées parfois au prix fort. Mais jamais je ne me suis découragé.*

### ***N'abandonnez jamais !***

*Allez à la poursuite de vos rêves, sans craindre de vous tromper. Et si vous tombez, faites tout pour vous relever. La vie n'est pas facile et le succès est toujours au bout de l'effort.*

*Sachez que dans la vie il y a ce que nous aurions voulu être et ce que nous sommes. Il y a ce que nous aurions voulu avoir et ce que nous avons.*

*Le bonheur, le vrai bonheur se construit avec ce que nous avons et non pas avec ce que nous aurions voulu avoir.*



**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés, Mesdames et Messieurs,**

*La déclaration de politique générale que je présente se situe dans le Gabon que nous avons et que nous devons transformer avec les ressources dont nous disposons ici et maintenant. Nos ressources humaines d'abord que nous devons mieux valoriser. Nos ressources naturelles que nous devons exploiter de manière durable. Nos ressources budgétaires enfin, que nous devons mieux utiliser pour atteindre nos objectifs de développement.*

**Honorables Députés,  
Mesdames et Messieurs,**

*J'ai choisi de situer l'action de mon Gouvernement dans le patriotisme, le pragmatisme et la proximité.*

*Le patriotisme, parce que servir le Gabon et les Gabonais est le but ultime de tout engagement politique. Et pour servir le Gabon à bon escient, il faut le connaître, il faut l'aimer.*

*Le pragmatisme, car ce qui compte c'est le RESULTAT. Faire ce que l'on doit avec ce que l'on a.*

*La proximité, car comme l'a rappelé le Président de la République, une bonne décision est une décision prise à partir du terrain. Etre proches de nos compatriotes, dans une écoute active, tel sera le crédo de mon Gouvernement.*

*Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,*

**Honorables Députés,  
Mesdames et Messieurs,**

*Le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Ali BONGO ONDIMBA nous engage à accélérer la cadence pour un sprint final.*

*Tel donc un athlète, mon Gouvernement entend garder les yeux fixés sur la ligne d'arrivée.*

*Pour ce faire, nous ne nous arrêterons, ni pour apprécier les applaudissements, ni pour répondre à ceux qui maudiraient, car dans un cas comme dans l'autre, le risque est grand de nous détourner, moi et mon Gouvernement de l'objectif final.*

***Honorables Députés,***

*Comme me l'a autorisé le Conseil des Ministres, conformément aux dispositions de l'article 28a de la Constitution, j'engage la responsabilité du Gouvernement par la présente déclaration de politique générale.*

***Je vous remercie pour votre aimable attention***



© CHESLY241-2023

R A P P O R T  
D'ACTIVITÉS DES CENT JOURS  
D U G O U V E R N E M E N T

BILIE-BY-NZE

[www.gouvernement.ga](http://www.gouvernement.ga)